
22101569450

ÉTUDE

HISTORIQUE ET NOSOLOGIQUE

SUR QUELQUES

ÉPIDÉMIES ET ENDÉMIES

DU MOYEN AGE

PAR

Le Dr Ernest MARCHAND,

ANCIEN INTERNE PROVISOIRE DES HOPITAUX DE PARIS.



PARIS

ADRIEN DELAHAYE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

PLACE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE

—

1873


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY


WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE

ÉTUDE HISTORIQUE ET NOSOLOGIQUE

SUR QUELQUES

ÉPIDÉMIES ET ENDÉMIES

DU MOYEN AGE.

INTRODUCTION.

C'est certainement une étude fertile en enseignements que celle de la médecine à travers les siècles, de ses progrès et de ses chutes, des erreurs qui l'ont obscurcie, des doctrines qui l'ont relevée. Des voix éloquentes et autorisées ont proclamé son utilité, trop méconnue peut-être aujourd'hui. Elles nous ont poussés à la méditation patiente des doctrines médicales, fruits de l'expérience et de la sagesse de nos devanciers. Elles nous ont signalé le danger d'aborder la nature vivante et souffrante sans l'appui nécessaire des vérités de tradition. L'histoire de la médecine, ainsi comprise, joue dans les études médicales un grand rôle. Elle montre la voie, elle signale les écueils, elle éclaire d'une vive lueur le chemin à parcourir, elle fait participer les générations qui naissent à la science, aux conquêtes de celles qui les ont précédées.

Mais on peut l'envisager sous un autre aspect. Négligeant la discussion des hommes et des œuvres, des méthodes et des systèmes, on peut se placer sur le terrain des faits, et demander à l'histoire des maladies et de leurs transformations, les leçons qu'elle contient. — Un de

enseignements qui se dégage de cette étude, c'est que les grandes formes morbides n'ont pas l'inflexible uniformité qu'on leur suppose quelquefois, c'est que non-seulement le sol, le climat, la race, mais le temps lui-même leur impriment des modifications. Elles sont dépendantes du moment aussi bien que du milieu. Elles ne sont pas invariables, assujetties à l'immobilité, toujours identiques à elles-mêmes. Les unes, naissant tout à coup, grandissent comme la flamme et s'éteignent comme elle. Telle fut la suette anglaise du xve siècle. — D'autres évoluent sourdement et modifient peu à peu leur constitution primitive. La syphilis n'a-t-elle pas dégénéré depuis son apparition au xve siècle, où Fracastor signalait comme des accidents fréquents la perte des yeux, des lèvres, des oreilles ? On pourrait citer d'autres exemples de ces mutations de la pathologie avec le cours du temps. Athènes ravagée par le fléau qu'a décrit Thucydide, et Rome pendant la peste antonine, ont vu naître des maladies que très-probablement ont disparu pour jamais. Le serf du moyen âge, qui allait chercher au tombeau des saints le remède aux douleurs terribles du mal des ardents, ou le lépreux qui errait sur les routes, évitant l'approche des passants, connaissaient d'autres maux que le paysan de la Souabe, en proie à la danse de Saint-Guy, ou que l'ouvrier de nos manufactures dégradé par l'alcoolisme. Les sociétés antiques ont souffert de plaies aujourd'hui cicatrisées, et d'autres saignent encore chez nous que nos aïeux n'ont point connues.

L'étude de ces grandes variations est d'un intérêt incontestable. L'examen des causes auxquelles répondent ces évolutions, importe à la pathologie générale. Mais,

dans une sphère moins élevée, nous croyons que la description même de ces maladies aujourd'hui disparues ou profondément modifiées, n'est pas sans applications utiles. C'est mieux qu'une stérile fantaisie d'archéologie médicale. Retracer l'histoire des épidémies ou, comme disait Haller, de la vie des maladies dans les temps reculés, c'est fournir à la pathologie des points de comparaison, c'est apporter des documents sur la nature et la marche des épidémies en général, c'est tirer des circonstances qui en ont favorisé le développement ou précipité le déclin, des indications qui peuvent être applicables aux fléaux actuellement existants, c'est éclairer le présent à la lumière du passé.

S'il le faut, j'appuierai cette opinion de l'autorité d'un homme qui a beaucoup vécu avec les anciens, le regretté professeur Daremberg, qui, se plaignant du discrédit où étaient tombées ces études historiques, disait : « Entre la domination absolue de la parole du maître et les limites étroites de l'observation personnelle, il y a un milieu à garder, et si nulle science ne réclame à un plus haut degré l'observation et l'expérience, nulle peut-être n'exige plus impérieusement l'intervention de l'histoire, puisque cette science (pratique et théoric) repose sur une multitude de faits qui nc se produisent pas à volonté et qui ne se représentent presque jamais, ni dans les mêmes conditions, ni avec la même physionomie ; puisque la marche et le traitement des maladies varie avec les temps et les lieux ; puisque des maladies qui ont depuis longtemps disparu de la scène pathologique renaissent pour ainsi dire de leurs cendres ; puisque enfin la funeste expérience que nous avons des épidémies nous a appris

qu'on ne parvient à connaître quelques traits du caractère de ces fléaux, et qu'on ne trouve les moyens de les combattre avec quelque efficacité, qu'en les étudiant dans toutes leurs manifestations. » (1)

En ce qui me concerne, je dirai pour expliquer le sujet que j'ai choisi, qu'ayant eu le désir d'examiner de près quelques-unes de ces maladies dont les livres classiques ne prononcent que les noms, j'ai poursuivi ces recherches, poussé par un intérêt toujours croissant.

J'ai hésité à les réunir dans un travail d'ensemble, pensant qu'il convenait de laisser ce genre d'études à des hommes plus familiers avec les recherches érudites, et plus exercés à la critique historique que je ne saurais l'être. Mais l'accueil favorable que la Faculté a fait il n'y a pas longtemps à un travail du genre de celui-ci, m'a engagé à les compléter et à en faire le sujet d'une dissertation inaugurale.

J'ai choisi pour objet d'études le moyen âge, parce que cette époque vit naître plusieurs affections dignes d'intérêt sur lesquelles les écrits des chroniqueurs et des médecins eux-mêmes nous ont laissé des documents assez nombreux. Je ne pouvais songer à étudier toutes les grandes maladies de ce temps. L'entreprise aurait dépassé mes forces, quoique les travaux de maîtres tels que MM. Littré, Anglada, Hecker, eussent facilité singulièrement ma tâche. Je me suis borné à en choisir quatre qui m'ont paru mériter une description par leurs caractères d'étrangeté ou leur diffusion. Ce sont la maladie gangréneuse épidémique connue sous le nom de *feu Saint-Antoine* et de *mal des ardents*, la lèpre, et deux affections convulsives, la danse de Saint-Guy et le tarentisme.

(1) Ch. Daremberg. La médecine, histoire et doctrine, p. 130.

La furieuse éruption de l'une d'entre elles, la lèpre, au XIIe et au XIIIe siècle, m'a obligé à examiner de près l'époque des croisades qui jouèrent, dit-on, un rôle capital dans sa propagation. Je me suis heurté dès l'abord à ces assertions, semées dans presque tous les auteurs, que ces guerres lointaines ont été l'occasion d'un bouleversement complet dans la pathologie, qu'elles marquent une ère d'où il faudrait dater l'avénement en Europe de plusieurs maladies nouvelles. J'ai voulu approfondir la vérité de ces allégations, et cela m'a conduit à élargir un peu le cadre que je m'étais tracé. J'ai cru qu'il serait de quelque intérêt de présenter à part les résultats auxquels m'a conduit l'étude de cette question historique. Telle est l'origine du chapitre qui va suivre, sur les évolutions de la pathologie au temps des croisades.

CHAPITRE PREMIER.

DES ÉVOLUTIONS DE LA PATHOLOGIE A L'ÉPOQUE DES CROISADES.

L'époque des croisades embrasse près de deux siècles; (1096-1270).

Ces guerres prodigieuses furent dans l'histoire du moyen âge une grande date, presque une ère nouvelle. L'empreinte qu'elles laissèrent sur ce temps fut profonde, leurs résultats multiples et durables. La civilisation, les mœurs, l'état social, le commerce et l'industrie, les sciences et les lettres en subirent l'influence. Cette influence s'est-elle exercée également dans le domaine pathologique? Ces grandes migrations ont-elle modifié

profondément la constitution médicale de l'époque? A-t-on vu surgir des maladies nouvelles? A-t-on vu se propager et s'étendre des maladies jusque-là confinées dans un espace étroit?

Ce ne serait pas la première fois que de grandes migrations d'hommes, — et celles-ci furent gigantesques, — auraient semé sur leur passage ou pris aux contrées qu'elles traversent des maladies jusqu'alors inconnues. La grande épidémie du siècle, le choléra, est venue des bords du Gange à la suite des pèlerins de la Mecque. Les Espagnols ont porté en Amérique la variole qui y était inconnue, et elle y sévit avec tant de fureur que peu d'années après la conquête, la population de Saint-Domingue avait baissé de moitié (Paulet).

Les vastes agglomérations, telles que les armées envahissantes, ont toujours été regardées comme le véhicule le plus sûr des affections contagieuses. Ce sont des agents de dissémination pour les maladies qui se propagent dans le sens des grands courants humains, et qui suivent les hommes en marche; ce sont des foyers d'appel pour toutes celles qui frappent des organisations affaiblies par les fatigues, par les privations, et soumises aux prédispositions dangereuses que crée l'encombrement.

Combien ces causes propagatrices devaient agir plus puissamment encore, s'il est possible, à l'époque qui nous occupe qu'à celle où nous vivons.

Aujourd'hui, sur notre globe sillonné de voies rapides, la facilité des communications, le perpétuel échange d'hommes et de choses qui s'accomplit entre les pays les plus éloignés, rendent plus aisée et plus prompte la transmission des maladies. Mais il n'en devait pas être ainsi dans

ces âges reculés. Dans cette société moins mobile et moins remuante, les voyages sont rares, les déplacements difficiles. La glèbe pesante retient l'homme et l'enracine au sol. Ceux qui le peuvent ne quittent pas volontiers la ville ou le fief natal, craignant les routes peu sûres et les embûches du manoir voisin. Au XIVe siècle, il fallut une loi pour enjoindre aux seigneurs de respecter au moins les pèlerins (Monteil).

Aussi il est permis de se demander si l'immense mouvement de peuples qu'enfanta la guerre sainte n'eut pas des conséquences dignes d'intérêt au point de vue médical, et s'il n'a pas été la cause d'une évolution de la pathologie dont l'histoire doive tenir compte.

L'opinion banale sur ce sujet est celle-ci : « Nos soldats rapportèrent de nouvelles maladies, suites du libertinage, de la malpropreté et des fatigues de la guerre. » (Maxime de Choiseul-Dailleeourt. *De l'influence des croisades sur l'état des peuples de l'Europe*. Paris, 1809.)

Michaux, l'historien des croisades, dit lui aussi : « On peut dire que pendant les croisades, il nous vint d'Orient plus de maladies graves que de véritables lumières sur la médecine. » (T. VI, p. 322.)

Enfin, M. Daremberg, dans son *Histoire des sciences médicales*, écrivait ceci : « On rapporta d'Orient plus de reliques fausses que de manuscrits authentiques, et plus de maladies nouvelles que de remèdes jadis inconnus. » (T. I, p. 278.)

Devant le vague et le peu de précision de ces affirmations que la preuve n'accompagne pas, j'ai essayé de réunir quelques documents de nature à éclairer la question. Ces documents je les ai demandés surtout aux té-

moins des faits, aux chroniqueurs du temps. J'ai extrait de leurs récits les rares détails qu'ils nous ont laissés sur les maladies dont souffrirent les guerriers de l'Occident. — Je vais citer ces passages ; je les ferai suivre de l'opinion des auteurs modernes qui se sont occupés de ce sujet, et j'exposerai la conclusion qui selon moi s'en dégage.

Nous n'avons pas de relations médicales de ces grandes expéditions. Dans la foule des gens de toutes conditions qui prirent la croix, il se trouvait sans doute des médecins, mais il ne s'en est pas rencontré un pour nous conserver le récit des faits qu'il avait observés. Cela n'a rien qui doive surprendre quand on songe à l'état de dégration où était tombée la profession médicale dans ces siècles de ténèbres. La seule classe éclairée, les clercs, les moines, l'abandonnaient aux illettrés ; car l'Église voyait d'un mauvais œil des attributions qui les mêlaient trop au monde. Plusieurs conciles avaient interdit aux réguliers l'étude et à plus forte raison l'exercice de la médecine. — Il nous faut donc nous renseigner auprès d'historiens étrangers aux choses médicales. Cela se voit en les lisant, et souvent on regrette qu'ils ne nous aient pas laissé plus de détails sur les grands fléaux qui décimèrent les armées chrétiennes.

Les premiers croisés qui partirent au printemps de 1096 n'atteignirent pas la Palestine. Les bandes féroces et pillardes de Gotteschalk et de Gautier-sans-Avoir furent à moitié détruites par les Hongrois et les Bulgares soulevés sur leur passage ; le reste alla se briser sous les murs de Nicée. Il en périt plus par le fer que par la maladie. Raymond d'Agiles, qui sans doute exagère, affirme qu'à son passage en Hongrie l'armée n'avait pas perdu

un seul homme de maladie. — Il n'en fut pas de même de la grande armée de Godefroy, qui comptait 100,000 cavaliers portant le haubert, et 600,000 gens de pied des deux sexes (Guillaume de Tyr, liv. II). La faim, la soif, les fatigues, les maladies épidémiques, firent de cruels ravages dans ses rangs. Sous les murs d'Antioche assiégée et dans la ville quand elle fut prise, une famine affreuse se déclare. On sacrifie toutes les bêtes de somme, on mange les chevaux. Puis la faim devenant de plus en plus pressante oblige à se nourrir d'herbes qu'on arrache autour du camp, de cuir vieux de six années. En même temps le climat accablait les croisés de ses rigueurs. A un été brûlant avaient succédé un hiver glacial, des pluies diluviennes dont les garantissaient mal des tentes en lambeaux. — Dans cet ensemble de conditions déplorables nous trouvons réunis, avec la famine en plus, tous les grands facteurs d'épidémies dont l'action est si puissante sur des foules démoralisées et abattues par les privations. Nous les avons vus agir dans des temps et dans des guerres plus rapprochés de nous, en Crimée par exemple; nous connaissons les calamités qu'ils ont amenées, le typhus et le choléra, pour ne citer que les plus meurtrières. — Dans cette circonstance, par quelles maladies se traduisit cette succession d'influences malsaines? Quel fut l'intermédiaire entre la famine et la mortalité terrible que signalent tous les historiens? Le chroniqueur Albert d'Aix parle vaguement de *maladies pestilentielles*. Nous pouvons dire, d'après l'attestation d'un témoin oculaire, quelle fut l'une de ces maladies pestilentielles. Raoul de Caen, un des compagnons de Tancrède, raconte que ce prince était atteint d'une dysentérie grave : « Eum « gravis dysenteria torquebat. »

Plus loin, le même narrateur, un lettré, qui a parfois des prétentions poétiques, chante en vers les souffrances des chrétiens assiégés à leur tour dans Antioche. Ils furent obligés de se repaître des herbes les plus malfaisantes, l'ivraie, l'ellébore ; il en résulta des flux de ventre et des maladies pestilentielles :

Hinc ventris fluxus, fibris hinc pestis aquosa.

Je ne m'attarderai pas à discuter la signification et la valeur des derniers mots de ce vers. Je ne me demanderai pas avec un annotateur s'il ne faut pas lire, au détriment de la prosodie, il est vrai : « hinc ventris fluxus, febris, hinc pestis aquosa, » — s'il faut voir là la vraie peste, chose au moins douteuse quand on sait combien la latinité du moyen âge prodigue le mot *pestis*, à propos de toutes les calamités, même de celles qui ne sont pas de nature pathologique. Je ne chercherai pas à percer le sens obscur de ce terme « *pestis aquosa.* » Abandonnant des querelles de mots sans utilité bien manifeste, je ne veux retenir de cette citation qu'un fait bien établi, c'est que l'armée des croisés fut atteinte de la dysentérie et d'autres affections intestinales. La chose n'a rien d'étonnant : elle était facile à prévoir. Ce fut la conséquence naturelle de l'action des influences atmosphériques si puissantes sous le ciel de la Syrie, et des émanations infectantes s'échappant de cette vaste agglomération d'hommes. — La dysentérie épidémique est le fléau des camps et des villes assiégées. Toutes les nations et tous les temps l'ont connue. Depuis l'époque où elle décimait les Hébreux errant avec Moïse dans le désert, jusqu'à

celle où elle fit périr la moitié de l'armée prussienne dans les boues de la Champagne, en 1792, ses invasions ne se comptent plus.

Les chrétiens n'en avaient pas fini avec les maladies. Pendant qu'ils se reposaient de leurs fatigues dans Antioche, une épidémie plus meurtrière que les autres éclata parmi eux. Voici ce qu'en dit le contemporain Albert d'Aix : « Tandis que les pèlerins vainqueurs des Barbares qui les assiégeaient jouissaient d'une grande abondance de vivres et de toutes les choses dont ils avaient besoin, un nouveau fléau vint les accabler dans la ville d'Antioche, et la mortalité devint telle qu'il périt une innombrable quantité de chrétiens tant nobles et grands que gens du menu peuple. L'armée chrétienne se réduisit à un tel point que pendant près de six mois, il ne se passa presque pas de jour sans que 150 ou 130 individus au moins, tant nobles que vilains ne rendissent le dernier soupir..... Le nombre de ces victimes s'éleva à plus de cent mille. » (1)

Voilà certainement un terrible fléau que celui qui fait périr 100,000 personnes, ou suivant les évaluations les plus basses, 50,000 en six mois. Le choléra de 1832, dans le même laps de temps, n'a coûté à Paris que 18,000 morts sur une population au moins triple. Cela fait regretter plus vivement l'insuffisance des détails laissés par les témoins de ce drame, qui ne nous permet pas de nous prononcer sur la nature du fléau. Ce qu'on peut dire, c'est que ce fut une maladie du type le plus contagieux, et différente, sans aucun doute, de la dysentérie dont les

(1) Albert d'Aix. Livre III, p. 271. Dans la collection des Mémoires pour servir à l'histoire de France.

troupes avaient souffert auparavant. La dysentérie, maladie banale s'il en fût, était connue de tous à cette époque, et les historiens l'auraient certainement nommée par son nom. D'ailleurs, quoique fort grave, elle n'a pas cette malignité redoutable et cette puissance destructive. L'épidémie d'Antioche anéantit au moins le tiers de la population ; quand les chrétiens sortirent de la ville, ils n'étaient plus que 45,000.

C'est à quoi se résume la relation médicale de la première croisade. Voilà tous les renseignements que nous ont laissés les chroniqueurs, qui pour la plupart accompagnaient l'expédition. On voit qu'ils ne jettent pas un grand jour sur l'histoire de la pathologie à cette époque.

D'autres expéditions suivirent celle-ci. De nouvelles masses d'hommes roulèrent vers l'Orient. Ils subirent de grands désastres, ils furent emportés par des fléaux impitoyables. Mais, si nous en connaissons les effets, la nature de ces grandes épidémies demeure pour nous enveloppée de ténèbres.

Il faut arriver jusqu'à la cinquième croisade, celle de Jean de Brienne en Egypte (1218), pour trouver quelques indications un peu plus précises.

Jacques de Vitry nous a conservé le souvenir d'une grave maladie contagieuse qui sévit dans Damiette bloquée par les chrétiens. « On trouvait des cadavres dans les maisons, dans les chambres à coucher, et sur les lits. Il régnait une puanteur intolérable, le spectacle le plus affreux. Les morts avaient tué les vivants » (1). L'historien appelle cette maladie la peste. Nous ne faisons nulle diffi-

(1) J. de Vitry. Liv. III, p. 278. Collection Guizot.

culté d'admettre que ce fut la vraie peste. Le delta du Nil est son berceau ; c'est de là qu'elle est partie maintes fois pour faire le tour du monde; elle y régnait auparavant, elle y est née depuis. Mais Jacques de Vitry ne dit pas que les croisés aient contracté la maladie. Il paraît certain qu'ils ne l'apportèrent pas en Europe. Ozanam (Histoire des épidémies) et Papon, l'historien de la peste, n'en citent aucune épidémie à cette époque.

Mais voici quelque chose de moins vague : « Un grand nombre d'hommes de notre armée furent en outre saisis d'une certaine peste contre laquelle les médecins ne pouvaient trouver aucun remède dans leur art. Une douleur soudaine s'emparait des pieds et des jambes : aussitôt après les gencives et les dents étaient attaquées d'une sorte de gangrène, et le malade ne pouvait plus manger. « Puis l'os de la jambe devenait horriblement noir, et ainsi après avoir souffert de longues douleurs pendant lesquelles ils déployèrent une grande patience, un grand nombre de chrétiens allèrent se reposer dans le sein du Seigneur. Quelques-uns étant parvenus à gagner le printemps se guérirent alors par l'effet des chaleurs. » (1)

Si nous ouvrons le récit que le sire de Joinville nous a laissé de l'expédition de saint Louis en Egypte, nous y trouvons la description d'une maladie dont les symptômes sont à peu près les mêmes : « Nous vint une grant persé-
« cution et maladie en l'ost ; qui estoit telle que la chair
« des jambes nous dessécheoit jusqu'à l'os, et le cuir nous
« devenoit tanné de noir et de terre à la ressemblance

(1) Jacques de Vitry. Ouv. cit., l. III, p. 351.

« d'vne vieille houze qui a été longtemps mucée derrière « les coffres. En oultre, à nous autres qui auions cette ma- « ladie, nous venoit une autre persécution de maladie en « la bouche, de ce que nous auions mengié de ces pois- « sons, et nous pourrissoit la chair d'entre les genciues, « dont chacun estoit orriblement puant de la bouche. Et « à la fin guesres n'en eschappoient que tous ne mourus- « sent. Et le signe de mort que l'on y congnoissoit conti- « nuellement estoit quand on se prenoit à saigner du neys, « et tantoust on estoit bien asseuré d'estre mort de « brief » (1). Plus loin Joinville ajoute : « Il venoit tant de « char morte à nostre gent, que il convenoit que barbiers « ostassent la char morte pour ce que ils peussent la « viande mascher et avaler aval. Estoit pitie d'oir brère « les gens parmi l'ost, ausquiez len copoit la char morte; « car ils breoient aussi comme femmes qui traveillent d'en- « fants » (2).

A notre avis, il n'est pas difficile de mettre un nom sous ces deux descriptions presque identiques. Toutes les deux s'appliquent au scorbut.

Excroissances fongueuses des gencives, ulcérations de la muqueuse, et fétidité de l'haleine d'une part ; de l'au- tre, altérations de coloration de la peau, qui se parsème de petites taches pourpres, d'ecchymoses livides, et quel- quefois de larges infiltrations sanguines, taches et ecchy- moses siégeant de préférence aux membres inférieurs : ce sont là, d'après les auteurs, les signes distinctifs du scor- but. Ces signes, nous les retrouvons nettement accusés

(1) Joinville. Histoire de Saint-Loys, édit. 1617, p. 121.
(2) Joinville. Dans le Rec. des Hist. de France, p. 237.

dans les descriptions citées plus haut. Les douleurs dans les membres et même la coloration noire des jambes dont parle J. de Vitry, font également partie du cortége symptomatique de cette affection. L'Escarbot, décrivant l'épidémie de scorbut dont fut atteinte la flotte de Cartier allant à la découverte du Canada, en 1535, nous dit : « Leur « devenoient les jambes grosses et enflées, et les nerfz re- « tirés et noircis comme du charbon. » (Ozanam, *Histoire des épidémies,* t. IV, p. 112.) Ces épistaxis, qui, d'après Joinville, annonçaient une mort prochaine, sont un effet de la cachexie scorbutique, et souvent, comme les autres hémorraghies, un accident de la période ultime. Enfin, la chronicité de cette affection qui plongeait les malades dans un grand affaiblissement, les circonstances où elle se déclara, après un campement prolongé et un carême strictement observé par l'armée chrétienne, la facilité avec laquelle Louis IX et les autres prisonniers se guérirent, quand ils trouvèrent chez les musulmans des conditions hygiéniques meilleures, tout concourt à démontrer que c'était bien là le scorbut.

Le scorbut n'était peut être pas une maladie nouvelle, quoiqu'il ait fortement surpris les *barbiers* et les *mires* ignorants qui accompagnaient l'armée. Hippocrate, Pline l'Ancien, Marcellus de Bordeaux, ont décrit des ulcères de la bouche qu'il faut peut-être rattacher à cette cause. Il est possible que l'épidémie des troupes de Germanicus en Allemagne, racontée par Pline, n'ait été autre chose que le scorbut. Mais ici le doute n'est pas permis. Tous les auteurs sont d'accord pour attribuer à Joinville la première mention, et à la croisade de saint Louis la date certaine d'apparition d'une maladie que les temps modernes

ont trop appris à connaître. Le passage que nous avons cité plus haut démontre qu'il faut restituer à Jacques de Vitry la priorité en cette matière, et reculer d'une cinquantaine d'années la première épidémie authentique de scorbut.

Ne quittons pas Jacques de Vitry sans lui emprunter le récit d'un fait pathologique assez curieux : « La famine amena parmi les habitants de Damiette, diverses espèces de maladies. Entre autres incommodités qu'ils eurent à supporter, la nuit ils étaient comme frappés de cécité, et ne pouvaient rien voir. » (Ouv. cité, p. 369.) C'est là un exemple très-net de cette singulière affection nommée héméralopie, qui survient parfois sous forme épidémique, et qui résulte de l'action d'une lumière éclatante sur une rétine temporairement affaiblie par une débilité générale. « C'est une maladie très-rare, dit Ozanam ; nous n'en connaissons que trois épidémies. » La plus ancienne date du dernier siècle. La liste s'est allongée depuis cette époque ; mais nous ne croyons pas qu'il y ait de relation antérieure à celle que nous venons de rapporter.

Nous ne nous occuperons de la croisade de saint Louis à Tunis que pour réfuter la légende très-répandue, qui fait mourir le saint roi en soignant les pestiférés. Louis IX mourut de la dysentérie, ainsi qu'une grande partie de son armée. « Moult d'autres gens moururent, les uns de « fievre, les autres de flus de ventre, pour le malvais ayr « que ils avoient et par defaute de viandes et de yaues « douces » (1). — Et Joinville ajoute : « Après ce que le « saint roy fut arrivé à Thunes, une maladie le prist du

(1) Chronique de Guillaume de Nangis, dans le Recueil des historiens des Gaules et de la France, t. XX, p. 545.

« flux de ventre, dont il acoucha au lit, et senti bien que « il devoit par tems trespasser de cest siècle à l'autre » (1). — Aucun des historiens de saint Louis ne parle de la peste. Si elle sévit parmi les croisés, elle s'éteignit sur place, et les Français de retour dans leur patrie, la laissèrent derrière eux sur le sol africain.

Voilà tout ce que nous avons recueilli du dépouillement des témoignages contemporains. Telle est, pour l'histoire médicale, le bilan de ces grandes guerres, établi d'après les récits des acteurs eux mêmes.

Il nous reste à examiner les opinions émises sur le point qui nous occupe, et à demander, s'il est possible, aux ouvrages modernes un supplément d'informations.

Quand on parle des maladies de l'époque des croisades, il en est une qui se présente tout d'abord à l'esprit. C'est la lèpre. « Les croisés auxquels la lèpre s'était communiquée en Asie, retournèrent dans leur patrie, couverts de plaies hideuses. » Cette phrase d'un livre sur les résultats des croisades traduit exactement l'opinion dominante, non-seulement dans le vulgaire, mais parmi les médecins. On croyait autrefois que la lèpre avait paru pour la première fois en Occident, à cette époque. Il y a longtemps que la critique moderne a fait justice de cette erreur. Nous en donnerons plus loin des preuves irréfutables. Mais on admet encore, que si les guerres d'Orient ne l'ont pas fait naître, elles l'ont propagée dans toute l'Europe, elles l'ont multipliée et amenée à ce degré d'expansion inouï, qui fut l'épouvante du moyen âge. Fuchs est à peu près le seul qui ait soutenu l'opinion contraire;

(1) Joinville. Rec. cit., p. 324.

tout en admettant la très-grande fréquence de la lèpre au XIIe et au XIIIe siècle, il nie l'influence de la cause généralement accusée. Nous nous rangeons à l'avis de Füshs; nous en exposerons les raisons dans un autre chapitre. Mais dès à présent nous voulons faire remarquer que les historiens du temps sont absolument muets à l'égard de cette prétendue dissémination de la lèpre par les pèlerins revenus de la Terre-Sainte. Rien dans leurs écrits ne permet d'induire qu'ils ont été particulièrement maltraités par ce fléau. Si ces plaies hideuses qui affligèrent, dit-on, les croisés, avaient été si communes, on ne s'explique guère que des gens à qui la lèpre était familière, qui décrivent curieusement tout ce qui a trait à l'Orient, mœurs, coutumes, productions, aient gardé sur ce point un silence obstiné.

Ce qui a contribué probablement à répandre cette opinion, c'est le grand nombre d'asiles et de maisons de refuge qui se bâtirent par toute l'Europe en ce temps-là. Les fondations pieuses s'accrurent prodigieusement; les hôpitaux et surtout les maladreries se multiplièrent. On recueillit de tous côtés les lépreux, on chercha à les consoler, sinon à les guérir, on dota richement les léproseries. Ceux qui ne pouvaient aller en Terre Sainte, essayaient au moins de s'en dédommager par leurs aumônes.

Une autre maladie, la variole, a-t-elle reçu de ces grands mouvements de population un essor funeste? Paulet, dans son histoire de la petite vérole, affirme et beaucoup d'auteurs ont répété après lui que les croisés la rapportèrent chacun dans leur pays, et qu'elle se répandit ainsi dans le nord de l'Europe, en Angleterre, et dans l'Allemagne

septentrionale où elle n'avait pas pénétré. — Nous ne voulons pas, sans preuves suffisantes, rejeter l'affirmation de ce savant. Mais dans tous les cas, ce n'était pas là une maladie nouvelle, en France du moins. Un professeur de la Faculté de Montpellier au XIIIe siècle, Bernard Gordon, en parle comme d'une maladie très-fréquente, et connue depuis longtemps (1). A l'époque de l'évêque Grégoire, elle avait ravagé toute la Gaule, jusqu'au delà de Tours. Il serait singulier qu'elle ait mis six siècles à franchir l'espace qui sépare Tours de l'Angleterre. Nous ne pouvons que regretter que Paulet n'ait pas indiqué les sources où il a puisé le fait qu'il avance.

Il est temps de terminer cette revue déjà longue, que j'aurais voulu plus complète et plus décisive. Je n'ai pas la prétention d'avoir exploré toutes les sources, épuisé tous les documents. De ceux que j'ai recueillis, la conclusion qui résulte selon moi, c'est que les guerres lointaines de la fin du XIe, du XIIe et du XIIIe siècle, les déplacements d'hommes qu'elles créèrent en Europe, ce mélange de races et de civilisations différentes, ce choc de peuples divers sous un climat étranger, qui pour quelques médecins et pour Hecker notamment comptent parmi les causes les plus actives des épidémies insolites, n'ont pas produit dans la pathologie des mutations manifestes. — Sans doute les maladies qui sévirent dans la multitude des gens qui prirent la croix furent nombreuses, la mortalité effroyable. De grandes épidémies fauchèrent ces masses misérables. Mais l'occident ne paraît pas en avoir subi le contre-coup.

(1) Bernard Gordon. Practica medica, cap. 12. De variolis. Venetiis, 1521.

C'est qu'en effet bien peu revirent la patrie de ceux que la foi ou le goût des aventures avait entraînés à la délivrance des Lieux-Saints. Six cent mille personnes partirent pour la première croisade; dix mille à peine revirent l'Europe (1). L'expédition de Louis-le-Jeune envoya au ciel quatre cent mille chrétiens, dit un chroniqueur. C'était à peu près tout ce qui était parti. Le roi de France quand il débarqua en Provence n'avait avec lui que trois cents chevaliers. — Il est permis de supposer que ceux qui revinrent étaient les plus sains et les plus vigoureux, et que ce furent les faibles et les malades qui semèrent de leurs os, toutes les routes de l'Orient.

La seule maladie nouvelle qu'on ait vue naître, c'est le scorbut, c'est-à-dire, une maladie qui résulte presque fatalement d'un ensemble de conditions données, qu'on peut pour ainsi dire produire à volonté, et qui cessa avec les circonstances spéciales qui l'avaient engendrée.

La variole était déjà très-fréquente, la lèpre également. On ne peut donc pas dire que l'époque des croisades soit une date mémorable dans l'histoire des évolutions séculaires de la pathologie.

En revanche, si celle-ci ne s'est pas enrichie de maladies nouvelles, la thérapeutique y a gagné quelques médicaments inconnus ou oubliés, la casse, le séné, la manne, et cette précieuse thériaque, si chère à Galien et aux galénistes du moyen âge : la pitié pour les pauvres et les souffrants s'est accrue, des hôpitaux se sont partout fondés. Cela vaut mieux pour la médecine et pour l'humanité.

(1) Michelet. Histoire de France, 2e édit., t. II, p. 206.

CHAPITRE II.

DES GANGRÈNES SPONTANÉES ÉPIDÉMIQUES (FEU SACRÉ, FEU SAINT-ANTOINE, MAL DES ARDENTS).

Les dernières années du xe siècle virent naître une maladie étrange et redoutable. Dans ces temps de misères excessives, de famine, de guerres sans trêve et sans merci, aux approches des terribles jours de l'an 1000, ce fléau ne fut pas le moins cruel. Il ravagea l'Aquitaine, l'Ile de France, la Lorraine, des provinces entières. Il ne semblait s'éteindre que pour renaître avec une fureur nouvelle. « C'était un feu dévorant qui consumait les membres. » La chair s'en allait en gangrène, les os eux-mêmes tombaient; des membres entiers se détachaient du tronc, et les malades mouraient dans d'atroces souffrances, ou traînaient une vie misérable après d'horribles mutilations. L'épouvante populaire lui donna les noms de *feu sacré, feu divin, feu de l'enfer,* parce qu'on y voyait un signe de la colère céleste : on appela *les ardents* ceux que que consumait cette flamme invisible.

L'étrangeté symptomatique de cette maladie, et ses caractères effrayants ont depuis longtemps excité la curiosité des médecins et provoqué des interprétations différentes. Mais ce sont les savantes recherches prescrites par la Société royale de médecine, en 1776, qui ont éclairé la question, qui l'ont dégagée du vague et des brouillards de la légende, et qui ont frayé la voie aux études postérieures. D'autres sont intervenus depuis dans ce débat qui reste encore ouvert.

Historique et symptômes.—Les épidémies de gangrènes, connues sous le nom de *feu Saint-Antoine* et de *mal des ardents* ont été assez fréquentes au moyen âge, à la fin du xe siècle, et dans le cours du xie et du xiie. Il suffit de parcourir le Recueil des historiens des Gaules et de la France que nous ont laissé les Bénédictins, pour s'assurer que les chroniqueurs mentionnent souvent le feu Saint-Antoine. Mais le plus habituellement c'est une brève indication, quelque phrase laconique dans le genre de celles-ci : « Hoc anno sacro igne multi accenduntur. Pestilentia terribilis et multiplex ardentium. » — Le mal, enraciné dans une contrée qu'il a plusieurs fois désolée, ne leur paraît pas mériter plus de détails. Heureusement, d'autres ont été plus explicites. Nous allons citer quelques-uns de ces passages, ceux qui nous paraissent indiquer le mieux la physionomie de l'affection.

Le plus ancien monument qui fasse mention du feu Saint-Antoine, c'est la chronique de Frodoard pour l'année 945.

« L'an 945, dans la ville de Paris et dans de nombreux villages des environs, la plaie du feu attaquait les membres et les consumait entièrement, petit à petit, jusqu'à ce que la mort finît ce supplice. Quelques-uns survécurent, grâce à l'intercession des saints. Mais un grand nombre furent guéris dans l'église Notre-Dame de Paris. Tous ceux qui purent s'y rendre furent sauvés; le duc Hugues les nourrit à ses frais. Quelques-uns, se croyant délivrés tentèrent de revenir chez eux, mais le feu se ralluma et ne s'éteignit de nouveau que par leur retour à l'église (1) ».

(1) Frodoardi presbyteri Ecclesiæ Remensis chronicon, anno 945. In Recueil des historiens des Gaules, t. VIII, p. 199.

Il y a dans le livre des Histoires de Raoul Glaber, un chapitre intitulé : *De incendiis et mortibus nobilium*, où il rapporte « qu'en 993 il régnait une mortalité parmi les hommes. C'était une sorte de feu caché qui attaquait les membres, et les détachait du tronc après les avoir consumés. Chez un grand nombre, l'effet dévorant de ce feu s'opéra dans une nuit » (1).

Le moine Sigebert décrit ainsi une nouvelle éruption du feu sacré dans la basse Lorraine, en 1089 : « Beaucoup de gens furent frappés du feu sacré, qui consumait les viscères. Les membres, noirs comme du charbon, se détachaient du corps, et les sujets mouraient misérablement, ou ils traînaient une vie plus malheureuse encore privés des pieds et des mains. *Beaucoup étaient tourmentés de contractions et de distorsions des nerfs* » (2).

Voici le tableau que trace Mézeray de la même épidémie : « L'an 1090 le feu sacré, qu'ils nommaient le feu Saint-Antoine, se rallumant plus furieusement que jamais, causa d'horribles dévastations dans la haute et la basse Lorraine. On y voyait partout dans les chemins, dans les fossez, et aux portes des églises, des personnes ou mourantes, ou à qui la douleur insupportable du mal faisait jeter de hauts cris. D'autres, à qui cette peste ardente avait dévoré les pieds et les bras ou une partie du visage » (3).

La commission de la Société royale de médecine a dé-

(1) Radulfi Glabri. Historiarum sui temporis libri quinque, lib. II, cap. IV. In Rec. cit., t. X, p. 19.

(2) Ex Sigeberti Gemblacensis Chronographia, anno 1089. In Rec. cit., t. XIII, p. 259.

(3) Mezeray. Histoire de France, 1685, t. II, p. 46.

couvert, dans la bibliothèque de l'abbaye Saint-Antoine, un manuscrit intitulé : Vie de Hugues, évêque de Lincoln, dont l'auteur nous donne des détails plus circonstanciés. Il raconte qu'il vit autrefois au mont Saint-Antoine, en Dauphiné, « plusieurs individus de l'un ou de l'autre sexe, jeunes ou vieux, guéris du feu sacré par l'intercession des saints. Leurs chairs avaient été en partie brûlées, leurs os consumés et certains membres détachés ; malgré ces mutilations, ils paraissaient jouir de la meilleure santé. De toutes les parties du monde, ceux qui étaient frappés de ce mal qui n'a pas son pareil, accouraient en cet endroit où reposaient les restes du bienheureux légendaire, enveloppés dans la tunique de saint Paul, premier ermite, et presque tous étaient guéris dans l'espace de sept jours. Si au bout de ce temps ils ne l'étaient pas, ils mouraient. Ce qu'il y a de plus étonnant dans ce miracle, c'est qu'après l'extinction de ce feu, la peau, la chair et les membres qu'il avait dévorés ne se restauraient jamais. Mais, chose étonnante, les parties qu'il avait épargnées restaient parfaitement saines, protégées par des cicatrices si solides qu'on voyait des gens de tout âge et de tout sexe, privés de l'avant-bras jusqu'au coude, d'autres de tout le bras jusqu'à l'épaule, enfin, d'autres encore qui avaient perdu la jambe jusqu'au genou, ou la cuisse jusqu'à l'aine ou aux lombes, montrant la gaîté de ceux qui se portent le mieux. »

Enfin, Hugues Farsit, abbé de Prémontré, qui écrivit un opuscule sur les miracles de N.-D. de Soissons, à propos de l'épidémie de 1128, décrit aussi la maladie : « L'effet de cette maladie de langueur (*morbus tabificus*) est tel, dit-il, que sous une peau livide, elle consume les chairs

en les séparant des os, et prenant plus de force avec le temps, cause une augmentation de chaleur et d'ardeur qui font, pour ainsi dire, mourir les malades à chaque instant. Mais cette mort qu'ils désirent n'arrive que lorsque ce feu, après avoir ravagé les extrémités, attaque les organes de la vie. Ce qu'il y a de surprenant, c'est qu'il agit sans chaleur, et qu'il pénètre d'un froid glacial ceux qui en sont atteints, au point que rien ne peut les réchauffer, et, ce qui est encore plus étonnant, c'est qu'à ce froid mortel succède une si grande chaleur dans les mêmes parties, que les malades y éprouvent tous les accidents d'un cancer (1). »

Il n'est pas nécessaire de multiplier ces citations. Ces passages, et quelques autres épars dans les chroniques, que nous avons recueillis et que nous pourrons y joindre au besoin, permettent de reconstituer dans ses traits principaux l'image nosologique du mal des ardents.

Ce fut une affection aux allures épidémiques, caractérisée essentiellement par de vastes gangrènes, par des sphacèles étendus des membres. La peau des parties affectées prenait une coloration livide, les tissus sous-jacents se mortifiaient. Toute la région devenait froide comme la glace. Plus tard, à cette sensation de froid succédait une chaleur brûlante, une ardeur insupportable. Les membres desséchés et devenus noirs comme du charbon (*ad instar carbonum nigrescentes*) finissaient par se détacher du tronc. Tantôt ils tombaient d'eux-mêmes (*sponte sua cadebant*), tantôt il fallait emprunter

(1) Ex Hugonis Farsiti libello, de miraculis Beatæ Mariæ Suessionensis. — De curatione ardentium. In Rec. cit., t. XIV, p. 234.

le secours de la chirurgie (*ferro recidebantur acuto*). Cette séparation ne s'accomplissait pas sans de cruelles douleurs ; les malades imploraient la mort ; ils poussaient des cris lamentables qui fatiguaient tous les assistants. En même temps, beaucoup étaient affligés de contractures et de convulsions (*multi nervorum contractione distorti cruciabantur*). Quelquefois les membres tuméfiés se réduisaient en putrilage (*computrescebant*) ; il se formait des ulcères incurables qui entraînaient la mort.

Les déterminaisons gangréneuses portaient sur divers organes. C'étaient le plus souvent les membres inférieurs, chez d'autres, les bras, les mamelles et même la face « *in* « *pedibus, in manibus, in mamillis, et quod, gravius est* « *in genis exuruntur*). » Dans certaines épidémies, la maladie attaqua de préférence les parties génitales (Martyrologe, 1140), et Méreray dit que la peste ardente de 1374 prenait le plus souvent en l'aîne. Elle n'épargnait personne ; ni l'âge, ni le sexe, ni la position sociale n'en mettaient à l'abri « (*juvenes etenim, sexes cum juniori-* « *bus, virgines etiam teneræ*). » Pourtant elle paraissait frapper de préférence la classe la plus misérable (*maxime pauperiores vexat*. Quelquefois elle opérait tous ses effets dans l'espace d'une nuit ; mais c'était le cas le plus rare. C'était surtout une maladie de langueur (*morbus tabificus*), une maladie débilitante (*multos debilitavit*). Ceux qu'elle attaquait avaient le temps de se rendre aux églises, de visiter les tombeaux des saints.

Elle était essentiellement grave. Souvent la mortalité fut terrible ; 40,000 personnes périrent dans l'épidémie de 994, 14,000 en 1129. Mais la terminaison n'était pas toujours fatale ; on en réchappait, les uns avec quelque

membre de moins, d'autres, plus heureux, sans mutilations. Dans les cas satisfaisants, la guérison s'opérait dans l'espace d'une quinzaine de jours, peut-être en moins de temps encore. Il y aurait eu même, s'il fallait en croire les récits du temps, nombre de guérisons instantanées, au pied des autels et près des saints ossements. On saisit ici l'invasion de la légende dans l'histoire; ces assertions, qnand il s'agit d'une affection qui désorganise les tissus et produit des lésions irrémédiables, ne méritent aucune créance, surtout quand on connaît la crédulité facile des chroniqueurs du moyen âge, amateurs passionnés du merveilleux, et dont nul prodige ne rebute la foi robuste.

Telle est la description que l'on peut déduire de la synthèse des documents disséminés dans les chroniques. Ce tableau n'est autre que celui des effets de la gangrène, sous ses deux types bien connus, de celle qui dessèche et momifie les membres, et de la variété dite humide qui, attaquant des tissus tuméfiés, les réduit en putrilage, et amène les mêmes conséquences, en procédant suivant un mode différent. Isolée des caractères variables de siége, de chronicité ou d'acuité, c'est toujours la mortification des tissus qui est le fait capital dans l'histoire du feu sacré, le phénomène persistant, celui qui imprime à l'affection son cachet pathognomonique, et qui fait de la maladie du moyen âge un exemple bien caractérisé de gangrène spontanée, s'étendant à la fois à un grand nombre de personnes.

Identité du mal des ardents et du feu Saint-Antoine Principales maladies avec lesquelles on les a confondus. — On s'est demandé cependant si les maladies qui, sous le nom de feu sacré, de feu Saint-Antoine, et de mal des ardents, ont, à plusieurs reprises, ravagé la France et l'Europe, appartenaient bien à une même espèce morbide, ou si, sous une apparente ressemblance, elles ne constituaient pas des affections différentes. Cette question a été agitée pour la première fois dans le remarquable rapport fait à la Société royale de médecine par de Jussieu, Paulet, Saillant et l'abbé Tessier. De leurs recherches, les quatre collaborateurs ont conclu à la distinction radicale du feu Saint-Antoine, et du mal des ardents.

Cependant, malgré l'autorité des savants qui les ont formulées, tout le monde ne s'est pas incliné devant ces conclusions. Pour ne citer qu'un nom et qu'un exemple, M. Anglada, dans son livre sur les maladies nouvelles et les maladies éteintes, émet un avis contraire. Il devient donc nécessaire d'examiner ces assertions opposées, et cette question de diagnostic s'impose à tous ceux qui étudient le feu Saint-Antoine.

Voici comment ont procédé les quatre délégués de la Société royale pour établir cette distinction : Ils ont classé en deux catégories les récits que nous ont laissés les vieilles chroniques, ils ont fait deux parts des observations qu'ils contiennent. Les unes s'appliqueraient à une maladie finissant par causer la mort des sujets ou par les priver de leurs membres, qui, desséchés et noircis, se détachaient du corps ; maladie de nature chronique, puisqu'elle laissait aux misérables qu'elle frappait le temps

de se rendre dans les églises et dans les lieux où ils espéraient du secours, et qui d'ailleurs, bien que très-douloureuse et d'apparence formidable, ne causait pas une mortalité très-élevée, et n'atteignait qu'un nombre restreint d'individus. (Il n'y en eut que 600 réunis dans l'église Notre-Dame, au temps d'Hugues Capet.) C'est celle qu'on appelait indifféremment le feu sacré ou le feu Saint-Antoine. Frodoard fut témoin de sa première invasion en 945. Elle sévit encore en 1039, en 1041, en 1089, etc.

A côté de celle-ci, il y aurait une autre maladie, signalée par une mortalité considérable et subite et par une marche rapidement envahissante, par conséquent du type le plus aigu, ce qui la distingue déjà suffisamment. Si l'on y joint, d'autre part, l'absence de gangrène, prouvée par le silence des historiens, la dénomination nouvelle de *mal des ardents,* et surtout la façon de la caractériser en disant que c'était une peste qui prenait le plus souvent en l'aine (Mézeray, 1374), on verra qu'on se trouve en face d'une affection de nature tout opposée. Et si l'on voulait pousser plus loin l'analyse, on trouverait qu'une maladie qui fait périr 40,000 personnes, et dont le siége est dans l'aine, ne peut être que la vraie peste, la peste à bubons (1).

Cette argumentation ne nous paraît que spécieuse : nous croyons avec M. Anglada que les faits ne justifient pas une séparation si tranchée entre le feu Saint-Antoine et le mal des ardents.

(1) V. les Mémoires de la Société royale de médecine, année 1776. — Recherches sur le feu Saint-Antoine, p. 271-273.

A. Un des arguments sur lesquels se fonde l'opinion des auteurs du rapport, c'est la différence des noms imposés par les contemporains à des maladies que caractériseraient en même temps des effets différents.

La conclusion qu'on en tire étonnerait les écrivains qui ont émis ces expressions. L'étude comparative des pièces historiques, l'examen des textes, nous semblent démontrer jusqu'à l'évidence qu'on ne peut baser aucune distinction sérieuse sur la différence des dénominations; que dans l'intention des contemporains les noms divers appliqués à la maladie ne préjugeaient en rien sa nature; mieux encore, qu'ils s'appliquaient à une même espèce nosologique. Pour ne pas prolonger une discussion de mots fastidieuse, je ne ferai qu'une citation. J'ai recherché la première apparition dans les chroniques de l'expression *mal* ou *peste des ardents* (*pestilentia ardentium*). On la trouve dans la chronique de Lambert-le-Petit, pour l'année 1089 ; elle s'applique à cette épidémie de gangrène sèche, que Sigebert nous a décrite sous le nom de *feu sacré*, avec ses sphacèles étendus, consumant des membres noirs comme du charbon, et c'est cette même épidémie qui décida le pape Urbain II à transporter à Vienne en Dauphiné, où elle sévissait, le chef-lieu de l'ordre de Saint-Antoine, qu'il venait de fonder, d'où vint à la maladie le nom de *feu Saint-Antoine*. Trois noms différents pour une même invasion du fléau. Le même fait se représente à chaque instant dans les chroniques. Où l'un emploie l'expression *plaie de feu*, l'autre écrit *feu ardent;* ce que celui ci appelle *ignis sacer*, l'autre le nomme *pestis ignea*. Il n'y a pas lieu de conclure à une différence symptomatique, puisqu'il s'agit des mêmes

épidémies. Le vocabulaire médical de l'époque n'avait rien de rigoureux. C'étaient là autant de synonymes que chacun appliquait suivant ses convenances personnelles, et qui dérivaient de ce double caractère, l'ardeur cruelle qu'éprouvaient les malades, et les étranges effets produits sur les membres qui se carbonisaient, comme si la flamme les avait touchés.

Le mot feu sacré fut le premier en date, parce qu'il était déjà consacré par les Latins à désigner toutes les dermatoses accompagnées de chaleur et de rougeur de la peau, et spécialement l'érysipèle. On l'appliqua sans se soucier beaucoup de son sens primitif, et parce qu'il parut convenir à merveille à cette maladie redoutable. Toutes les autres dénominations pivotèrent autour de cette métaphore significative (*arsura*, *feu caché*, *feu sous-cutané*, *feu d'enfer*). Le mot mal des ardents fut une expression imagée de la même idée. Quant au nom de feu Saint-Antoine, il paraît avoir été plus spécialement d'usage populaire. Les littérateurs et les érudits du temps ne s'en servent guère. Il naquit quand le bruit fait autour de la translation des reliques de saint Antoine en Dauphiné eut attiré à son tombeau la foule des malades en quête de guérison. C'était la coutume du temps; chaque maladie avait son saint en possession de la guérir, chaque malade son patron spécial auquel s'adressaient ses prières.

Il est également inexact d'admettre une distinction fondée sur l'existence de la gangrène dans le feu Saint-Antoine, et sur son absence dans le mal des ardents, soi-disant prouvée par le silence des historiens.

En 994, année de mal des ardents, d'après les com-

missaires de la Société royale, Frodoard nous décrit la maladie comme consumant les membres et les détachant du tronc. En 1129, il y eut un nouvel et terrible accès du fléau. Le jésuite Félibien, dans son *Histoire de Paris*, dit que la masse du sang corrompue poussait au dehors des tumeurs qui dégénéraient en ulcères incurables, que les chairs tombaient en pourriture et se détachaient des os.

Cette description a paru décisive aux membres de la Société royale qui y voient toute autre chose que les manifestations gangréneuses habituelles du feu Saint-Antoine. Mais nous avons sur cette même épidémie un témoignage au moins aussi précieux que celui de Félibien qui vivait au XVIIe siècle. C'est celui d'Hugues Farsit, qui écrivit la relation des miracles opérés sur les ardents à Notre-Dame de Soissons. Il dut s'entourer de renseignements, et recueillir des détails de la bouche même des contemporains. Et comment décrit-il la maladie? Comme « un mal de langueur qui, sous une peau livide, rongeait les chairs, et les détachait des os. » C'est la description classique de la gangrène.

Il reste donc avéré que sous les noms divers de feu sacré, feu Saint-Antoine, mal des ardents, les chroniqueurs ont entendu décrire la même maladie, caractérisée par les mêmes symptômes.

B. Les auteurs qui ont soutenu la thèse que nous réfutons, ont encore opposé la marche aiguë du mal des ardents, à la chronicité de feu Saint-Antoine. Dans la réalité des faits, ce caractère n'a pas eu la constance qu'on lui assigne. Au rapport de Raoul Glaber, en 994, le feu sacré, qui *consumait les membres et les détachait du tronc*, produisit sur beaucoup ses effets en l'espace d'une

nuit. Voilà certes une maladie d'une rapidité foudroyante. Cependant il est bien difficile d'y voir autre chose que le feu Saint-Antoine, avec son cortége habituel de symptômes. Les épidémies les plus meurtrières du mal des ardents, celle par exemple qui fit périr 40,000 personnes en Aquitaine, laissaient à ceux qu'elles frappaient, le temps d'accourir dans les villes. Il en venait du fond de la province, ils couvraient les routes, ils assiégeaient les portes de l'église Saint-Martial à Limoges, où tous les évêques de l'Aquitaine avaient fait transporter les reliques de leurs saints. La marche n'était donc pas si aiguë qu'on veut bien le dire. — En comparant attentivement les textes, on voit que l'affection gangréneuse du moyen âge procédait dans sa marche, suivant deux modes différents. Tantôt elle enlevait rapidement les malades au milieu d'affreuses douleurs ; tantôt elle les plongeait dans le marasme, et les faisait périr après une lente agonie. C'étaient là les effets d'une même maladie, observés dans les mêmes temps, dans les mêmes localités. Il est plus que probable qu'ils étaient dus à la même influence nosogénique.

Ce ne sont pas là des faits si insolites, qu'ils imposent l'obligation de les rattacher à deux espèces morbides différentes. Ces contrastes ne sont pas nouveaux dans l'histoire des gangrènes spontanées ; et pour ne citer que des cas extrêmes, Schenck parle d'une gangrène qui commença par un orteil, et en trois jours s'étendit jusqu'au ventre (Quesnay, *Traité de la gangrène*, p. 314) et d'autre part, Cruveilhier a vu, à l'hôpital de Limoges, un jeune paysan qui depuis deux ans marchait sur sa jambe momifiée, comme sur une jambe de bois (*Dictionnaire de médecine et chirurgie pratiques*, art. *Gangrène*).

D'ailleurs, ainsi que le fait très-justement remarquer M. Anglada, « la chronicité et l'acuité ne représentent pas un élément absolu de diagnostic. La phthisie pulmonaire, maladie essentiellement chronique, ne déroge-t-elle pas trop souvent à ses habitudes, sous la forme si bien nommée de phthisie galopante. »

C. « En cette année 1373, dit Mézeray (1), deux grands fléaux, la famine et le mal des ardents, qui le plus souvent prenait en l'aine, tourmentèrent la France, l'Italie, l'Angleterre. » C'est sur cette laconique indication que les auteurs du rapport cité se sont surtout appuyés pour conclure à l'identité du mal des ardents et de la peste, dont le bubon inguinal est, comme on sait, un des symptômes principaux.

Il nous est difficile sur un signalement aussi incomplet, aussi dénué de détails, qui seraient pourtant nécessaires, d'accepter une conclusion si affirmative. Peut-être la vraie peste que parcourait alors l'Europe, comme en témoignent les historiens, a-t-elle confondu ses ravages dans une certaine mesure, avec ceux de l'épidémie que signale Mézeray. Peut-être a-t-on vu naître des bubons sans que la peste régnât. V. Broussonnet a observé à Marseille en 1790, sous l'influence d'une constitution gangréneuse, des bubons et des gangrènes du scrotum dans le cours de fièvres putrides (2). Ce que nous savons, c'est que dans d'autres épidémies, on avait déjà vu des localisations gangréneuses inusitées. En 1140, suivant le Martyrologe, la maladie attaquait les personnes aux parties honteuses. En

(1) Abrégé chronol. de l-Hist. de France, 1717, p. 368.

(2) Cité par Anglada. — Etudes sur les Maladies éteintes et les maladies nouvelles ; du feu Saint-Antoine.

1129, l'épidémie fut signalée par des gangrènes du sein et du visage (*in mamillis, in genis plures exuruntur*) et dans tous ces cas de vastes sphacèles des membres vinrent restituer à la maladie son type originel, dont ces manifestations insolites n'étaient que des déviations.

Ces différences de siége n'impliquent pas, loin de là, des différences de nature entre des maladies qui ont tant d'autres caractères communs; elles ne suffisent pas à faire assimiler le mal des ardents à la peste, pas plus qu'à le distinguer du feu Saint-Antoine.

Ce n'est pas seulement avec la peste qu'il y a eu confusion.

Des maladies épidémiques qui ont pour phénomène essentiel, ou pour manifestation accidentelle et contingente, la gangrène, il n'en est guère que l'on n'ait prétendu reconnaître dans la description du feu sacré du moyen âge. Les quatre délégués de la Société royale avaient admis l'identité de la peste et du mal des ardents sous des noms différents. L'un d'eux, Saillant, qui écrivit plus tard un article sur cette dernière maladie dans l'Encyclopédie de 1790, est moins affirmatif. Il oscille visiblement entre la peste et l'érysipèle gangréneux. Ces ulcères au visage, dont parlent quelques récits, et entre autres celui du P. Labbe à propos d'une femme qu'on fut obligé de mettre hors de l'église, a cause de ses cris et de l'infection qu'elle répandait, lui paraissent de même nature que ceux qu'Hippocrate décrit dans le IIe livre de ses Epidémies. Là aussi on voyait des gangrènes fort étendues; les chairs, les ligaments, les os, et même des membres entiers étaient détruits. Mais, fait observer M. Littré, la maladie antique diffère, en ce que la chute des eschares

était d'un pronostic heureux et présageait une terminaison favorable, et surtout par ce caractère étiologique important, qu'elle naissait sous les influences les plus légères, que les plus petites plaies, les solutions de continuité les plus insignifiantes étaient capables de l'engendrer. Ce caractère, que les chirurgiens ne connaissent que trop, fait penser qu'il s'agissait bien réellement d'une manifestation érysipélateuse à laquelle une constitution à tendances suppuratives et gangréneuses communiquait une malignité particulière.

Est-on mieux fondé à croire que le feu Saint-Antoine fut une forme de l'affection charbonneuse ? C'est l'opinion exprimée dans le dictionnaire en quatre volumes de MM. Raige-Delorme, Daremberg, etc. : « C'est le nom, disent-ils, qui a été donné à différentes maladies charbonneuses ou gangréneuses, anthrax, ergotisme, etc., qui ont sévi épidémiquement. »

Sans doute à une époque postérieure, à l'époque d'Ambroise Paré, par exemple, où la dénomination de feu Saint-Antoine était appliquée à toutes les gangrènes indistinctement, on a pu décorer de ce nom l'anthrax malin. Mais il est à peine nécessaire de faire remarquer combien diffère le feu Saint-Antoine, tel que nous l'entendons, avec ses vastes sphacèles étendus à tout un membre, de la tumeur circonscrite du charbon où la gangrène s'irradie peu à peu du centre aux parties adjacentes, à plus forte raison de la pustule maligne, dont l'eschare dure entourée de vésicules brillantes est tout à fait caractéristique.

Sauvages dans sa Nosologie insinue qu'il y a lieu de rapprocher le feu sacré des fièvres pestilentielles. Ce pa-

rallèle nosographique s'établirait sans doute sur l'existence de gangrènes étendues dans certaines pyrexies infectieuses. Hildenbrand a vu la gangrène du nez suivre le typhus. Il a observé en 1806, à Cracovie, pendant le règne d'une épidémie, des gangrènes presque sèches des mains et des pieds dont la peau se détachait sous forme de gants et de bas (1). Bourgeois (d'Etampes) et d'autres observateurs ont signalé des sphacèles des membres dans la fièvre typhoïde. Mais dans tous ces cas, les vastes gangrènes sont l'exception; dans l'autre, elles étaient la règle. A défaut de ce caractère, la marche aiguë, les troubles circulatoires, la résolution des forces rapidement survenue, la prostration profonde des malades, distingueraient suffisamment ces fièvres malignes qu'on ne saurait persister à confondre avec le feu sacré.

Citons pour mémoire l'opinion du Dr de Merseman, qui dans une lecture à l'Académie de médecine de Belgique, le 24 novembre 1849, a essayé d'établir que le feu Saint-Antoine n'était autre que la lèpre. Les nécroses et les chutes des phalanges sont, il est vrai, assez fréquentes dans la lèpre. Mais il faut une certaine dose de complaisance pour assimiler deux maladies qui n'ont guère qu'un point de contact, et tant de différences, et dont la dernière était connue de tous, journellement observée, et décrite sous son nom, bien avant l'époque où sévit le feu Saint-Antoine, à plus forte raison au moment de sa plus grande fureur.

(1) Hildenbrand. Traité sur le typhus contagieux. Traduit de l'allemand par Gasc. Paris, 1811, p. 163.

Discussion sur la nature du feu Saint-Antoine. — La question qui nous reste à examiner est délicate. Ce n'est pas chose facile que d'assigner au feu Saint-Antoine, à cette énigmatique affection, la place qui lui convient dans la série nosologique ; de démêler les causes obscures qui l'ont engendré, de se prononcer sur sa nature. On peut bien, grâce aux récits de l'époque, refaire pièce à pièce, et symptôme par symptôme, le tableau suffisamment fidèle de la maladie. Mais s'agit-il de renseignements étiologiques, les documents se taisent, les chroniques sont muettes. Le moyen âge, dans sa foi ignorante et naïve, ne s'embarrassa point de vaines explications. Il ne vit dans ce fléau qu'un effet de la vengeance céleste, le chatiment d'un monde corrompu, un avant-goût des tortures réservées aux réprouvés quand sonnerait l'effrayante trompette de l'archange. Savants ou illettrés, nul n'élève un doute. L'idée est acceptée d'un consentement unanime.

Cette pénurie d'indications ne permet pas de formuler sur l'essence de l'affection d'affirmations absolues, parce qu'on ne saurait les appuyer de preuves catégoriques. Si nous avançons une opinion, ce n'est qu'à titre d'hypothèse ; qu'on lui reconnaisse les caractères de la vraisemblance, voilà tout ce que nous demandons. Nous dirions volontiers avec Tite-Live : « In rebus tam anti-« quis si quæ veri similia sint, pro veris accipiantur, « satis habeam. »

Nous avons écarté précédemment des maladies confondues à tort avec celle qui nous occupe. — Débarrassée des théories superficielles, des solutions mal justifiées, la question se rétrécit de plus en plus. On peut dire qu'en l'état actuel de la science, il ne reste debout et face à face

que deux opinions. L'une voit dans le feu Saint-Antoine une maladie bien connue des modernes, l'ergotisme gangréneux. L'autre aime mieux en faire une maladie spéciale, née de la misère du temps, sans analogue dans la nosologie actuelle, depuis longtemps disparue du monde.

La première opinion n'est pas nouvelle : c'est Read qui l'a émise le premier dans son Traité du seigle ergoté, en 1774. Le rapport de la Société royale de médecine penche visiblement de ce côté, sans se prononcer expressément. Le Dr Roche (Nouveaux éléments de pathologie médico-chirurgicale) l'adopte sans réserve. C'est aussi l'opinion de Füchs (de Berlin), qui a écrit un Mémoire sur le feu sacré au moyen âge, et du Dr Fallot, qui se rallie à ses conclusions (*Union médicale*, t. IV).

C'est Pariset, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, qui dans son éloge de Tessier, l'un des auteurs du rapport fait à la Société royale, s'est fait l'éditeur de la seconde théorie. Dans ces derniers temps M. Anglada l'a reprise pour son compte, et l'a défendue avec vigueur et talent.

Nous regrettons de ne pouvoir adopter l'avis du savant professeur de Montpellier. Nous nous en tenons à la vieille étiologie enseignée par Read, acceptée, après lui, par la très-grande majorité des médecins. Les deux maladies nous paraissent si analogues dans leurs effets, que nous n'hésitons pas à les attribuer à la même cause.

L'analogie des deux maladies ! les adversaires de l'assimilation ne pouvaient la nier ; mais ils se sont dérobés à l'argument qu'ils prévoyaient, d'une façon assez originale, en niant l'existence même de l'ergotisme gangréneux. L'objection est radicale ; qu'on l'admette, et le système adverse s'effondre tout entier.

Mais nous ne croyons pas que l'ancienne théorie de Model et de Parmentier, fasse à notre époque une grande fortune médicale. Les deux formes de l'empoisonnement ergotique sont aujourd'hui admises par tous les auteurs, décrites dans tous les traités. La forme gangréneuse spécialement a été observée dans mainte épidémic, par des médecins qui savaient remonter aux causes; elle a donné lieu à des travaux remarquables de la part de Perrault et Dodart, de Noël, de Mulcaille, qui n'ont point varié sur l'étiologie ; elle a provoqué les expériences concluantes de Dodart, de Salerne, de Langius, de Tessier, et les résultats négatifs de Camerarius et de Mœller qu'on invoque, ne peuvent en infirmer la valeur. — Appuyé sur cet ensemble imposant de témoignages, nous nous croyons en droit d'admettre, comme justement établie, la production de la gangrène sous l'influence toxique de l'ergot de seigle.

Cette objection de principe écartée, voici quelques considérations en faveur de l'origine ergotique probable du feu Saint-Antoine.

A. Il est impossible de méconnaître un air de famille entre le feu Saint-Antoine et l'ergotisme gangréneux. — Des deux parts, même apparition de gangrène sous forme épidémique, même simplicité dans l'appareil symptomatique, réduit à deux caractères essentiels, le sphacèle et les douleurs cruelles qui l'accompagnent; même prédilection pour les pieds et les jambes ; mêmes accidents redoutables de séparation des membres atteints. Des deux côtés, les caractères objectifs et subjectifs, les conséquences, l'évolution presque toujours lente, tout se ressemble. — Lorsqu'on vit au XVIIe siècle les premières

épidémies d'ergotisme observées sérieusement, cette analogie frappa les savants, et le peuple ressuscita pour la maladie le vieux nom de feu Saint-Antoine. Il n'est pas jusqu'à ces horribles mutilations qui donnaient au mal des ardents son caractère le plus effrayant, qui ne se retrouvent dans les récits des épidémies d'ergotisme gangréneux. On a cité souvent le fait si connu observé par Salerne, de cet homme qui perdit les deux cuisses jusqu'aux cavités cotyloïdes. Vetillart a vu un enfant, qui, seul épargné de sa famille, resta muet, *et privé des deux jambes*. De pareils faits ne sont pas rares dans les annales de l'ergotisme.

Si l'on poussait plus loin la comparaison, peut-être découvrirait-on la raison de ces dissemblances qui ont préoccupé les historiens de la maladie gangréneuse du moyen âge, et les ont poussés à la décomposer en deux formes morbides, le feu Saint-Antoine et le mal des ardents. Dans l'épidémie d'ergotisme que Noël, chirurgien de l'hôpital d'Orléans, observa dans l'Orléanais et le Blésois en 1710, la gangrène n'était pas toujours de la forme sèche. « Certains malades avaient des enflures, des tumeurs aux pieds, aux jambes, aux mains, aux bras. Ces tumeurs s'accompagnaient de rougeur, de chaleur, de fièvre et de délire. Les parties attaquées finissaient par se sphacéler et par tomber sans le secours de la chirurgie. »

Cela ne rappelle-t-il pas ce passage de Félibien où il est dit que la masse du sang toute corrompue poussait au dehors des tumeurs, qui dégénéraient en ulcères incurables et faisaient périr des milliers d'hommes ? Ne peut-on voir là, de part et d'autre, deux formes d'une même maladie ?

Voici enfin une dernière analogie sur laquelle personne que nous sachions, n'a insisté jusqu'ici : on sait que l'intoxication ergotique se traduit en deux mortalités différentes, par des phénomènes convulsifs, ou de la gangrène. Mais cette séparation des deux formes n'a pas la rigueur et la constance qu'on lui reconnaissait jadis. Les médecins, qui étudiaient l'épidémie sur place et dès son début, ont vu fréquemment quelques accidents du type convulsif précéder l'apparition de la gangrène. Les deux formes peuvent coexister chez le même malade, et par conséquent dans la même épidémie.

Or, je puis citer quelques passages où cette coïncidence a été notée par les chroniqueurs du moyen âge. J'ai souligné celui où Sigebert raconte que, dans le temps où le feu sacré brûlait et consumait les membres, beaucoup souffraient de contractions et de distorsion des nerfs. — Dans une autre chronique, le même fait, cité dans les mêmes termes, s'applique à une invasion antérieure du fléau, — « Multi nervorum contractione distorti cruciabantur (1). » Le recueil de Vincentius Gallus sur les événements du XII[e] siècle, joint également ces deux caractères : le détachement spontané des membres et les convulsions. — Enfin, Robert du Mont, racontant les miracles opérés sur les ardents dans l'église Notre-Dame-de-Soissons, en l'année 1128, ajoute que trois jeunes filles affligées de contractures furent rendues à la santé (2). Ces convulsions, ces contractures, dont la fréquence est attestée par quatre narrateurs différents, ne peuvent être une coïncidence sans valeur et sans

(1) Ex chronico Turonensi, anno 1085. Rec. cit., t. XIII, p. 465.
(2) Ex Roberti de Monte appendice ad Sigebertum. Rec. cit., t. XIII, p. 328.

signifieation. Elles doivent être reliées par un rapport de causalité, aux manifestations gangréneuses, qui, plus effrayantes, et sans doute aussi plus eommunes, ont frappé davantage l'imagination populaire. Or, nous le demandons, quel nom donner à une maladie épidémique, caractérisée à la fois par des aecidents convulsifs et par des gangrènes, sinon eelui d'ergotisme?

B. Il est d'autres considérations qu'on peut faire valoir en faveur de la similitude des deux maladies. Elles sont tirées, non plus du parallèle symptomatique, mais de la comparaison des eirconstances au milieu desquelles, dans les deux cas, on voit naître et se développer les épidémies. — Les gangrènes par le seigle ergoté sont soumises aux influences climatériques qui agissent sur la production du champignon toxique ; eelles qu'on a observées fréquemment dans les deux derniers siècles, et encore au commeneement de eelui-ci, éclataient après des années pluvieuses, favorables au développement des végétations cryptogamiques. Les mêmes eonditions atmosphériques paraissent avoir gouverné les apparitions du feu Saint-Antoine. Ce ne sont pas là, comme on l'a dit, des allégations arbitraires, forgées à plaisir dans l'intérêt d'un système. Il est certain que l'époque où le feu Saint-Antoine régnait avec fureur fut un temps d'étranges perturbations atmosphériques. « Au eommencement du XIe siècle, il y eut un dérangement atmosphérique qui se prolongea pendant trente ans. Des pluies immenses débordèrent dans les sillons ; il y eut des vents étranges, des coups de foudre en plein hiver..... La terre inondée de pluies continuelles, pendant trois ans ne put être ensemeneée ; on eroyait que l'ordre des saisons et les lois des

éléments qui jusqu'alors avaient gouverné le monde, étaient retombés dans un éternel chaos, et l'on craignait la fin du genre humain » (1).

Voici, de mon côté, ce que je trouve dans la chronique d'Orderic Vital : « En l'année 1094, la trop grande abondance des pluies détruisit tous les fruits de la terre; le feu sacré prit et affaiblit beaucoup de monde et en fit périr quelques-uns » (2). — En 1124, il fit un froid horrible l'hiver; au printemps il y eut des alternatives continuelles de neige, de pluie, de gelées. La pluie ne cessa de tomber les mois suivants et consuma presque toutes les semences. « La récolte du seigle et de l'avoine trompa les espérances, dit Sigebert (Siligo (3) et avena proventum suum ementita sunt) et beaucoup de personnes furent attaquées du feu sacré. » — De cette citation, il y a une autre conclusion à tirer. On a nié l'intervention de l'ergot de seigle dans la pathologie du moyen âge, par la raison péremptoire que le seigle n'entrait que pour une très-faible part dans l'alimentation publique. Le texte de Sigebert autorise une présomption contraire : on pourrait même en déduire que c'était avec l'avoine la récolte principale. L'argument, du reste, nous touche peu. Le blé aussi bien que le seigle est attaqué d'ergot. Mialhe a démontré que la composition chimique des deux champignons était la même, et l'expérience clinique paraît avoir confirmé les prévisions sur la similitude de leurs effets physiologiques et thérapeutiques.

(1) Capefigue. Hugues Capet et la 3e race, t. I.

(2) Orderici vitalis, monachi Uticensis Chronicon, anno 1094. Rec. cit., t. XIII.

(3) Siligo se dit dans la basse latinité pour secale. V. Ducange, Glossaire.

Autre analogie. D'habitude, les ravages de l'ergotisme débutent aussitôt après la moisson, dès que l'on fait usage des farines altérées, et ils vont en s'atténuant à la longue. (Nouveau Dict. de méd. et de chir. pratiques, art. Ergotisme.) J'ai recherché si quelque chroniqueur ne mentionnerait point l'époque où le fléau s'alluma, et dans les trois indications de date que j'ai relevées, une fois l'épidémie avait débuté à peu près au milieu du mois d'août (medio fere mense augusto); une autre fois elle était dans toute sa force en septembre; enfin, en l'an 1088, « elle succéda immédiatement à l'apparition d'un dragon de feu que l'on vit voler dans les airs le troisième jour des calendes de septembre. »

Füchs a insisté sur un autre caractère. Le feu sacré du moyen âge ne frappait à la même époque que des zones circonscrites, séparées par de larges espaces respectés. Il n'affectait point le caractère pandémique que révêtent d'autres maladies, la peste par exemple. C'est là un des attributs de l'intoxication ergotique qui se cantonne dans une région limitée, comme la production parasitaire dont elle dépend. Nous ajouterons que la France, une des contrées les plus mal cultivées de l'Europe à cette époque, en souffrit plus que les autres. « Tres plagæ tri- « bus regionibus appropriari solent, Anglorum fames, « Gallorum ignis, Normannorum lepra. »

Le rapprochement que nous avons essayé d'établir entre la maladie gangréneuse du moyen âge et l'ergotisme moderne nous paraît appuyé sur des bases suffisantes pour justifier l'opinion émise précédemment. De la similitude de leurs effets, de la similitude des circonstances qui favorisent leur développement, on peut sans témérité

conclure à l'identité de nature. Est-ce à dire que la maladie du moyen âge, avec l'ensemble des caractères que nous lui connaissons, résulte de la seule action de l'ergot, nullement secondée par l'impression de causes plus complexes? Faut-il nier l'intervention de ces conditions spéciales qu'invoque Pariset? Nullement, et si les invasions du feu Saint-Antoine ont été si meurtrières en même que si multipliées, ce n'est pas uniquement l'altération des céréales qu'il faut incriminer, mais aussi le temps et le milieu social. Les XIe et XIIe siècles, ces temps de ténèbres intellectuelles, furent aussi l'âge des grandes souffrances corporelles, des misères physiques universelles, l'ère par excellence où régnaient les influences dépressives et malsaines qui brisent les forces, qui diminuent la résistance vitale, qui dégradent l'organisme pour le livrer appauvri et sans défense aux coups des épidémies. Ils émeuvent presque les arides et laconiques récits de cette époque, tant ils enregistrent de fléaux : guerres, épidémies, famines; sur soixante-treize ans, il y en eut quarante-huit de disettes affreuses (Michelet). La grande maladie de ce temps, ce fut la faim, la faim avec toutes les prédispositions funestes qu'elle engendre. Comment s'étonner de la violence d'expansion des épidémies parmi ces populations misérables? Cette mortalité effroyable, ces gangrènes si fréquentes de tout un membre, surprennent quand on les compare à la bénignité relative de l'ergotisme à l'époque moderne. On hésite à les rattacher à la même cause. Mais que l'on considère le terrain sur lequel le feu Saint-Antoine sévissait, et que l'on note les différences que la civilisation et les progrès du bien-être ont introduites depuis lors.

Nous le répétons, pour nous, c'est bien la même maladie. La cause provocante, dans les deux cas, est la même. Mais au moyen âge, l'alliance des influences débilitantes innombrables qui pesaient sur la société décupla ses effets nuisibles, étendit ses ravages, et communiqua au mal cette gravité insolite que n'ont pas connue les âges suivants, mieux défendus par un ensemble de conditions hygiéniques meilleures.

CHAPITRE III.

DE LA LÈPRE AU MOYEN AGE.

Il est peu d'histoire pathologique plus confuse que celle de la lèpre. Le mot a si souvent varié de sens, on l'a appliqué à des affections si diverses, on a tellement multiplié les synonymes, qu'il n'a plus encore aujourd'hui qu'une signification indécise. La clarté de ce qui va suivre nous oblige donc à énoncer brièvement ces acceptions diverses et à fixer celle que nous voulons conserver.

Le mot lèpre est d'origine grecque (λεπις, écaille.) Hippocrate et les médecins qui l'ont suivi s'en servaient pour désigner toutes les affections squameuses de la peau, qu'on désignait aussi sous l'appellation générique de *psore*. On disait indifféremment la *lèpre* ou les *lèpres*. C'est cette signification que lui conservent tous les médecins latins, Celse, Galien, Aétius. Mais à cette époque déjà le sens avait dévié. Comme le mot impliquait une idée de maladie grave, ou tout au moins de difformité apparente, les Septante le prirent pour désigner l'endémie

des Hébreux contre laquelle Moïse fit des lois si sévères, le *tsarath* de la Bible, affection confusément désignée, probablement de nature complexe, et que Cazenave rattache d'une part à l'éléphantiasis des Grecs, de l'autre au vitiligo des Latins (Dict. en 30 vol., art. Eléphantiasis). Au moyen âge, l'acception grecque et latine du mot est abandonnée sans retour. Il prend le sens vulgaire que nous lui connaissons, celui d'une maladie des plus graves, réputée contagieuse, et exigeant l'isolement de ceux qu'elle atteint. Les traducteurs des Arabes rendent sous ce nom tout ce qu'ils disent de l'éléphantiasis. C'est là la lèpre proprement dite, la lèpre du moyen âge complètement distincte de celle des anciens. On put croire que les changements s'arrêteraient là. Mais Willan intervint. Pris du désir de venger la tradition méconnue et ne tenant nul compte de l'usage toujours en vigueur, il ressuscita la vieille signification hippocratique, et créa sa *lèpre vulgaire*, affection squameuse, caractérisée par des disques à bords écailleux et à centre sain, et qui n'est autre qu'une forme de psoriasis, le psoriasis circiné. Willan rendit là un mauvais service à la dermatologie. Il aurait mieux valu ne pas remettre dans la langue technique, avec un sens depuis si longtemps oublié, une expression soumise à tant de fluctuations, et introduire une complication nouvelle dans un sujet déjà si compliqué. D'ailleurs, la dénomination créée par Willan va s'oubliant, et pour ne citer que deux noms, dans l'école française, MM. Hardy et Bazin se refusent à désigner une simple variété d'une affection cutanée très commune sous ce nom particulier. A l'heure actuelle, le mot lèpre a donc encore deux significations. Les uns, à l'imitation de Willan, nomment ainsi

le psoriasis circiné. Les autres désignent sous ce nom une maladie autrement grave, celle qu'Arétée de Cappadoce a si brillamment décrite, en un mot, l'éléphantiasis des Grecs. C'est ce dernier sens qu'il convient de lui maintenir, et, pour notre part, c'est celui que nous adopterons à l'exclusion de tout autre.

Nous étudierons spécialement la lèpre du moyen âge et les diverses questions qu'elle soulève. Quelle était cette maladie qui affligea si cruellement nos aïeux? Etait-elle identique à la lèpre que nous connaissons, à celle qui germe et qui se maintient surtout dans les zones extrêmes, sous le soleil de l'Inde, des Antilles et de l'Amérique du Sud, ou sous le ciel froid de la Norwége et de l'Irlande? Constituait-elle une espèce morbide bien tranchée, ou n'était-ce qu'un assemblage de maladies diverses artificiellement réunies? Peut-on déterminer l'époque de son apparition sur notre sol, ou faut-il croire qu'elle y a toujours régné? Quelles sont les causes qui ont amené sa multiplication prodigieuse à une époque de l'histoire, et quelles sont celles qui ont favorisé sa disparition? Tels sont les points principaux que nous essaierons d'élucider. Mais auparavant, qu'il nous soit permis de retracer, d'après les travaux modernes, les caractères symptomatiques de la lèpre, à titre de comparaison avec la maladie du moyen âge, et pour qu'on puisse saisir de suite les analogies et les différences. Nous empruntons les éléments de cette description au traité très-complet de la Spedalskhed (c'est le nom norwégien de la lèpre) que nous devons à Bœck et Danielssen, et aux livres classiques de pathologie cutanée.

Symptômes de la lèpre d'après les auteurs modernes — La lèpre est une maladie constitutionnelle, non contagieuse, héréditaire, se traduisant sur tous les systèmes organiques par des affections spéciales (tuberculeuses) et sur la peau par des variations dans la couleur et des altérations de la sensibilité (Bazin).

Biett, Robinson, et après eux Bœck et Danielssen, ont admis deux formes dans la maladie : la forme tuberculeuse, et la forme anesthésique.

La forme tuberculeuse, décrite sous le nom d'éléphantiasis tuberculeux, est caractérisée à son début par l'apparition sur la peau de macules d'une couleur fauve ou d'un rouge sombre, ne s'effaçant pas sous la pression du doigt, et presque toujours signalées par un caractère remarquable et tout à fait spécial, une insensibilité plus ou moins complète. Sous ces taches, ou sur les surfaces saines qui les avoisinent, se développent sourdement des nodosités qui s'accroissent et bientôt font relief à la surface de la peau sous forme de saillies tuberculeuses. Insensibles comme les taches, ces tubercules sont tantôt isolés, tantôt ils se groupent et se confondent en larges plaques rougeâtres. Quand ils occupent la face, et c'est là avec les membres le siége qu'ils choisissent de préférence, ils donnent au visage un aspect difforme et repoussant. Les téguments épaissis sont parsemés de nodosités rougeâtres, violacées. Les traits se déforment ; les lèvres se chargent de tubercules, le nez s'écrase, s'élargit ; les régions sourcilières tuméfiées se projettent au devant des globes oculaires, qui, gênés dans leurs mouvements, prennent parfois une fixité étrange : les oreilles deviennent monstrueuses. La face largement dilatée, sillonnée de

rides frontales profondes, prend l'aspect léonin, ou rappelle le masque hideux des satyres de la fable, ce qui fit donner à la maladie par les anciens le nom de léontiasis, de satyriasis.

Les muqueuses ne sont pas plus que la peau exemptes de tubercules; si le malade ouvre la bouche, son voile du palais, son pharynx apparaissent semés de granulations qui remontent dans les fosses nasales, qui descendent le long de l'œsophage et de l'arbre aérien tout entier depuis la glotte jusqu'aux dernières ramifications bronchiques. Il est de ces tubercules qui naissent dans le tissu cellulaire sous-cutané, dans les muscles et dans l'épaisseur même des viscères; nul système organique n'est respecté. Leur terminaison habituelle, sinon fatale, c'est l'ulcération. De consistance ferme d'abord, ils se ramollissent, jettent au dehors une sanie fétide, et l'ulcère est établi. La formation des ulcérations sur les muqueuses se traduit par des désordres fonctionnels en rapport avec leur siége. La déglutition est difficile, la respiration sifflante, la voie rauque ou éteinte, l'haleine fétide. Les organes des sens participent à ces désordres; il survient des troubles de la vue, du goût, de l'odorat. Sur la peau, les ulcérations gagnent en profondeur, elles détruisent les tissus qu'elles rencontrent, elles arrivent jusqu'au tissu osseux, et c'est alors qu'on voit survenir ces graves déformations des extrémités, ces chutes des phalanges, des os du pied, de la main, qui se nécrosent par fragments, ou tombent dans leur entier. A cette période ultime, la cachexie lépreuse est constituée. Les troubles provoqués par les lésions viscérales s'aggravent, et le malade meurt dans le marasme, s'il n'est emporté par quelque maladie

intercurrente. Ainsi donc: macules, ulcérations, tubercules, telles sont les trois phases de l'évolution de l'éléphantiasis tuberculeux.

Si à ces traits essentiels on joint quelques autres phénomènes moins constants ou moins significatifs, tels que la chute des cheveux ou des poils, l'atrophie des organes génitaux, ou leur arrêt de développement chez les adolescents, l'aspect huileux de la peau, la complication fréquente d'éruptions non spécifiques, gale, prurigo, lichen, eczéma, psoriasis, l'atrophie musculaire surtout marquée aux éminences thénar, la déformation en griffe des doigts de la main, on aura le tableau de la forme principale de la lèpre, tel que le retracent les descriptions classiques.

La forme anesthésique est surtout caractérisée par l'absence de l'élément tuberculeux, et par la prédominance de l'insensibilité cutanée qui est telle parfois, que les malades supportent sans douleur des mutilation affreuses. — La peau d'un blanc sale, sèche, comme parcheminée, subit un retrait atrophique qui donne au facies un aspect caractéristique. — Du reste, dans cette variété, la tendance à l'ulcération est la même, l'élimination de portions de membres aussi commune, la cachexie terminale aussi menaçante.

Historique de la lèpre au moyen âge.— Une des questions que soulève cette histoire est celle-ci : la lèpre qui désola presque toute l'Europe au moyen âge fut-elle une maladie d'origine exotique, importée à une certaine date, et acclimatée par la suite dans les pays d'Occident, ou bien au contraire, était-elle née sur le sol même?

C'est un problème étiologique dont la solution n'est pas facile, grâce aux ténèbres qui couvrent les âges reculés et au peu de documents qui nous sont parvenus. Cependant, disons-le de suite, il est des faits qui témoignent de la haute antiquité de la lèpre dans des contrées tempérées de l'Europe, et qui en somme nous poussent à admettre qu'elle y exista de tout temps. Ce n'est pas l'opinion communément acceptée. Nous n'en voulons pour preuve que l'historique que nous allons exposer, tel que le tracent plusieurs des écrits qui traitent de la lèpre. Nous le donnons sans commentaires, nous réservant de le discuter plus loin.

L'Égypte, cette terre de boue, mère de la peste, et peut-être de la variole (Paulet) était aux yeux des anciens le berceau de la lèpre. C'est ce qu'indique Lucrèce dans ces deux vers :

Est elephas morbus qui, propter flumina Nili,
Gignitur Ægypto in medio, neque præterea usquam.

Cette opinion peut s'autoriser encore du témoignage des médecins arabes qui décrivent la lèpre comme une maladie vulgaire en Égypte, des observations de Prosper Alpin, de Larrey, de Pruner-Bey, et de tous les voyageurs qui l'ont vue régner endémiquement dans la vallée du Nil, et sur le littoral méditerranéen. C'est en Égypte que les Hébreux auraient pris la lèpre qu'ils portèrent en Palestine, et qui se répandit de là en Phénicie et en Syrie. L'an 63 avant J.-C., les légions de Pompée qui revenaient victorieuses de la Syrie, la propagèrent en Italie où elle était inconnue avant cette époque, dit Pline. Elle finit par s'éteindre, grâce à la précaution qu'on prit

de faire venir des médecins égyptiens qui savaient la soigner.

Ce n'est qu'au VIe siècle que la lèpre se réveille en Europe, à l'époque ou les armées de Justinien vinrent essayer d'arracher l'Italie aux mains des Barbares. Vingt nations se pressant dans la Péninsule, Rome au sac et au pillage, la misère à son comble, telle fut l'époque où elle apparut. Hecker qui professe sur l'origine des grandes maladies populaires une théorie particulière, qui croit que l'éclosion en est due au contact et au mélange désordonné des peuples d'origine et de contrées différentes, trouverait là une éclatante confirmation de ses idées. — Un siècle plus tard (641) Rotharis qui gouvernait les Lombards, fit des lois sévères pour arrêter ses progrès, mais sans y réussir. Ce peuple en était infecté ; le pape Étienne III, dans une lettre à Charlemagne, l'accuse d'avoir répandu la lèpre dans les autres États de l'Italie. En France son apparition serait plus tardive ; elle coïnciderait avec les invasions des Sarrasins. — Au commencement du VIIIe siècle, les Arabes avaient conquis l'Espagne et s'y étaient installés fortement. Ils apportaient aux populations avec lesquelles ils mêlaient leur race, toutes les maladies des climats brûlants et malsains qu'il quittaient, et entre autres la lèpre, si fréquente sur les bords de la mer Rouge, et sur les rives de la Méditerranée. Quelques années plus tard, dépassant la crête des Pyrénées, ils apparurent dans la Septimanie et l'Aquitaine. Pendant trente années, saccageant les villes, enlevant par milliers les habitants, prenant pour femmes leurs captives, ils dominèrent en maîtres tout le Midi, et sillonnèrent le pays jusqu'à la Loire, défiant toute poursuite,

grâce à la célérité prodigieuse de leurs chevaux africains. La lèpre se répandit avec eux, et monta avec le flot envahisseur. Contraintes de plier devant la fortune de Karl, leurs bandes la laissèrent derrière elles dans les provinces qu'ils avaient ravagées. L'extension fut assez grande pour que Pépin et Charlemagne aient dû prendre des mesures contre le fleau. Une loi déclare nuls les mariages des lépreux (1). A ce moment la lèpre semble décroître, ou tout au moins rester stationnaire sur le sol de l'Occident, jusqu'à l'époque des croisades où les expéditions d'Orient l'engendrèrent et la répandirent avec une profusion incroyable dans toute l'Europe.

Telle est d'après un grand nombre d'auteurs l'histoire de la lèpre et de son développement au moyen âge. Le fait important à recueillir de cet historique, c'est que les invasions ou les recrudescences du fléau coïncident avec de grandes guerres étrangères, avec des chocs de peuples hétérogènes, d'où cette déduction logique qu'elles ont été suscitées par des importations du mal au sein de nos populations, soit que celles-ci l'aient reçu de peuples primitivement infectés, soit qu'elles aient été le puiser à sa source même, dans les contrées où il règne endémiquement.— Or, c'est là une conclusion qui ne repose sur aucun fondement solide. Les faits lui infligent un démenti.

Tout d'abord, il n'est pas prouvé que la lèpre ait paru pour la première fois en Italie, avec les légions de Pompée. Plutarque critique cette assertion de Pline, et affirme

(1) Si vir leprosus mulierem habeat sanam, si vult accipiat virum, similiter et vir. (Capitul. édit. Baluze, p. 185).

que l'éléphantiasis était connu déjà au temps d'Asclépiade, célèbre médecin, mort plusieurs années avant que Pompée vînt au monde (1). En Gaule, la lèpre était répandue bien avant l'invasion des Arabes. Aretée, qui vivait, à ce qu'on croit, au premier siècle de l'ère chrétienne, dans le tableau si connu qu'il a tracé de l'éléphantiasis des Grecs, dit que les Celtes emploient contre cette maladie bien d'autres remèdes que ceux qu'il cite : « Alia « autem medicamenta Celtarum, quos hac tempestate Gal- « los vocant » (2).

C'était donc une affection déjà bien connue de nos aïeux les Gaulois, puisqu'ils avaient tellement multiplié les traitements à lui opposer. Il est fait mention d'un éléphantiasis dans la Vie de saint-Antonin, au IVme siècle (horrendissima elephantiæ lepra). Grégoire de Tours, qui vivait au VIme siècle, nous apprend que de son temps, il y avait un endroit où les lépreux se lavaient le corps, et un hôpital destiné à les recueillir. La lèpre était déjà à cette époque une maladie assez générale pour attirer l'attention de l'Église. Plusieurs conciles prescrivent aux évêques de s'occuper des lépreux. Celui d'Orléans en 552, le troisième concile de Lyon en 584, recommandent de les nourrir, pour leur ôter tout prétexte de se livrer au vagabondage (3). Ce ne sont donc pas les Arabes qui l'ont apportée en France. Elle n'a pas non plus disparu avec eux.

Le concile de Worms, qui se tint au milieu du XIe siècle, prescrit d'admettre les lépreux à la communion, mais en dehors des fidèles. Le bon roi Robert les visite, et

(1) Questionum convivalium. Lib. VIII, cap. 9.
(2) Aræteus Cappadox. — De cura diut. morb., lib. II.
(3) Collectio sacrosanctorum conciliorum. T. IV, p. 390.

panse leurs plaies de ses mains. Bruno, évêque de Toul, qui fut pape en 1049, sous le nom de Léon IX, recueille chez lui un lépreux et le fait coucher dans son lit. Au xe siècle, on s'occupe en Angleterre de restreindre une contagion redoutée, et l'on dissout les mariages des lépreux, comme Pépin l'avait fait deux cents ans plus tôt. Des léproseries sont fondées par tous pays. La séquestration est déjà appliquée avec rigueur.

Mais c'est surtout après les croisades qu'elles se multiplient. Louis le Jeune ramène avec lui de la Terre-Sainte, des chevaliers de Saint-Lazare, un ordre monastique dont le grand maître devait toujours être un lépreux, et leur confie l'administration et la surveillance des maladreries du royaume. On dit généralement qu'à cette époque, il y en avait 19,000 dans toute la chrétienté. C'est là une citation inexacte de l'historien Mathieu Paris, qui ne parle que des fiefs (maneriorum) des Hospitaliers et des Templiers. Mais un fait mieux établi permet de juger de leur grand nombre. En France seulement, à la mort de Louis VIII, il y en avait 2,000 (1), et ce prince leur légua à chacune cent sous par testament, ce qui n'était pas une somme dérisoire, à cette époque où un oison se vendait trois sols, et une poule huit deniers (Monteil). Aux temps de Philippe Auguste, dit Mézeray, « il n'y avait ni ville ni bourgade qui ne fût obligée de bâtir un hôpital pour les retirer. »

Le XIIIe siècle est l'époque ou la lèpre tient, dans les préoccupations publiques, la plus grande place. La société, surmontant l'horreur qu'ils inspirent, n'a pour

(1) Testament du roi Louis VIII. — Rec. des hist. de France, T. XVII, p. 311.

les lépreux que compassion et pitié. On les appelait les *pauvres gens* (*miselli, mérels, mezeaux*), les *ladres* en souvenir de Lazare le bienheureux lépreux de l'Évangile. On voyait dans leur maladie, non pas une punition du ciel, mais une épreuve que Dieu leur envoyait pour les purifier dès ce monde. On leur distribuait des aumônes, on les visitait fréquemment. Les rois donnaient l'exemple; on sait l'affection fraternelle que leur portait saint Louis. Mais cette admirable effusion de charité ne fut pas de longue durée. L'esprit public en vint à supporter impatiemment ces misérables, oisifs, inutiles, et qui semblaient une charge, qu'ils mendiassent, ou qu'ils jouissent des riches fondations du passé. On retrouve les traces de ces préventions jusque dans les écrits des médecins. Guy de Chauliac traite assez mal les lépreux : «Ils sont fins et trompeurs, furieux et se veulent trop ingérer sur le peuple. » Au XIVe siècle, la rumeur publique les accusait de s'entendre avec le diable pour empoisonner les fontaines. Philippe V, « dont le règne ne fut pas moins fiscal que celui de Philippe-le-Bel», dit Mézeray, saisit avidement ce prétexte : il en fit brûler quelques-uns et confisqua leurs biens.

Vers cette époque la lèpre commence à décroître en France; après avoir sévi avec une violence si grande, elle s'épuise et s'éteint graduellement. Elle subsiste çà et là, à l'état sporadique; ce n'est plus l'endémie grave et généralisée qui fit le désespoir des siècles précédents. Au temps d'A. Paré, la plupart des lépreux étaient disséminés dans le sud de la France, au pied des Pyrénées, et sur le littoral de la Provence. En Italie, elle était devenue bien plus rare encore. Quand apparut la syphilis, dit

Fracastor, on ne savait plus ce que c'était que la lèpre, et on crut la retrouver dans le mal français. « Nesci- « verunt quænam esset elephantia, nisi morbus hic quem « gallicum appellaverunt » (1). Cependant les léproseries étaient toujours debout, vides pour la plupart, ou remplies de vagabonds, qui s'armaient des cliquettes, insignes distinctifs du ladre, pour attirer plus facilement les aumônes. François Ier voulut faire cesser cet abus. Il ordonna de procéder à une liquidation générale des biens de ces établissements, de leur assigner les fonds nécessaires à leur entretien, et de verser le reste aux mains du cardinal de Meudon, grand aumônier de France. L'arrêt ne fut exécuté que longtemps après, sous Louis XIV, qui fit distribuer une partie des biens des léproseries aux Carmélites et à l'ordre de Saint-Lazare, et donna le reste aux pauvres (2). Il ne resta plus pour les lépreux qu'un hôpital, celui de St-Mesmin, près d'Orléans. La lèpre avait régné 600 ans dans toute sa fureur : en France même elle n'est pas encore éteinte comme maladie indigène. Il y avait, il y a une vingtaine d'années, il y a sans doute encore à l'heure actuelle, sur les côtes de la Provence, quelques rares familles de lépreux lentement diminuées par les vides que la mort fait dans leurs rangs. (Maurin, Esquisse sur Marseille au point de vue de l'hygiène ; Montpellier. 1861.)

(1) Fracastor. De morbis contagiosis, lib. II, cap. 13, p. 190. Genève, 1621.

(2) Delamarre. Traité de la police. Paris, 1705, t. II, liv. IV, titre 12.

Symptômes de la lèpre du moyen âge, sa nature, causes de sa diffusion et de son déclin. — Une maladie comme la lèpre, si saisissante par les hideuses métamorphoses qu'elle engendre, si redoutable par les conséquences funestes quelle entraîne pour l'individu affecté, si menaçante pour la sécurité publique, si universellement répandue, ne pouvait manquer d'attirer l'attention des médecins qui furent témoins de ses ravages. Elle fut en effet décrite au moyen âge par un grand nombre d'auteurs, parmi lesquels il suffira de citer Jean Platearius au XIIe siècle, Guillaume de Salicet, Théodoric, Lanfranc au XIIIe, Bernard Gordon, Guy de Chauliac au XIVe, et plus tard Ambroise Paré qui lui consacra plusieurs chapitres de son livre. Les documents abondent, comme on voit; ils sont assez nombreux, ils ont une valeur scientifique assez grande, pour qu'on puisse essayer de fonder sur eux un diagnostic rétrospectif, et d'assigner à la maladie qu'il nous font connaître, la place qui lui convient dans la nosologie. Citer une des descriptions qui remontent à cette époque, me paraît la plus simple et la meilleure façon d'indiquer ce qu'était la lèpre du moyen âge. Je choisis de préférence celle de Bernard Gordon, professeur à la Faculté de Montpellier au commencement du XIVe siècle, qui divise les signes de la lèpre, en « signa occulta, signa infaillibilia, et signa quæ indicant naufragium et appropinquationem ad terminum. » En voici la traduction que j'emprunte en grande partie à Bœck et Danielsen.

1° Les signes occultes qui font connaître la lèpre à son début sont ceux-ci : une couleur faciale rouge tirant au noir : la respiration commence à changer, la voix en quelque sorte à s'enrouer, les cheveux à se raréfier et à s'é-

claircir. La sueur et l'haleine du malade ont une tendance à la fétidité. On voit apparaître les mœurs du mélancolique, du méchant et du capricieux, elles causent, dans le sommeil, une pesanteur considérable et multiple sur tout le corps, dont l'apparence annonce un commencement de décomposition. Néanmoins tant que la forme et la figure ne sont pas altérées, il ne faut pas condamner le malade à la séquestration, mais il doit en être menacé très-prochainement.

2° Les signes infaillibles sont ceux-ci : la dépilation et l'épaisseur des sourcils, la rotondité des yeux, la dilatation des narines à l'extérieur, et leur resserrement à l'intérieur, avec difficulté de la respiration et nasillement; la coloration de la face luisante et tirant sur le teint fauve et mortifié; l'aspect terrible du visage avec regard fixe et maigreur ; la déformation du pavillon de l'oreille.

Comme les signes sont souvent équivoques, nous ne devons pas juger sur un seul d'entre eux, mais sur deux, mais sur trois. Cependant il s'en trouve de plus certains. Il y en a beaucoup d'autres, tels que les pustules, les excroissances et l'atrophie des muscles, surtout de celui qui est entre le pouce et l'index : l'insensibilité des extrémités, les crevasses et les ulcérations des téguments ; et le sang, lorsqu'il est lavé convenablement, contient des matières noires, terreuses, âpres et sablonneuses et beaucoup d'autres indiquées par les auteurs. Toutefois il me suffit de ces signes qu'on aperçoit au visage. Ces signes infaillibles sont évidents, manifestes. A leur apparition le malade doit être séquestré du peuple.

3° Les signes indicateurs de la catastrophe et de l'approche du terme sont ceux-ci : la corrosion du cartilage

qui est entre les narines, ainsi que sa chute ; les crevasses aux pieds et aux mains et la chute des os; puis l'épaisseur des lèvres, les glandes disséminées sur le corps, la dyspnée, la difficulté de respirer, et la voix rauque, canine ; l'aspect terrible de la figure, et sa couleur noire; le pouls occulte et petit » (1)

Il est difficile de méconnaître dans la maladie ci-dessus indiquée, l'éléphantiasis des Grecs, avec ses caractères essentiels, les éruptions sur la peau, les excroissances de tout le corps, les déterminaisons multiples à tendance ulcérative, surtout aux extrémités et à la face, l'anesthésie, les déformations du visage, les troubles fonctionnels qui en sont la conséquence, et l'irrémédiable catastrophe qui le termine. Sans doute on grouperait aujourd'hui tous ces signes dans un ordre moins défectueux, on accorderait une valeur moins absolue à des phénomènes secondaires, on étudierait de plus près la lésion initiale et son évolution consécutive. Mais néanmoins cet ensemble de symptômes est convaincant ; il s'applique à notre lèpre actuelle. Cette opinion s'affermit à mesure qu'on lit d'autres descriptions et qu'on y retrouve des traits qui complètent le tableau et achèvent la ressemblance.

Guy de Chauliac insiste plus que Gordon sur le développement des tubercules et recommande de passer la main derrière les oreilles du sujet pour s'assurer si on n'y rencontre pas de « grains ronds et durs. » A. Paré indique les nécroses des phalanges comme un phénomène de la période ultime.« La déclinaison est que la face est hideuse

(1) Bernard Gordon. Lilium medicinæ. Francofurti. 1617. Lib. I. cap. 22, p. 109.

à regarder et que les extrémités des doigts tombent. » (Ed. Malgaigne, t. III, liv. XXII, ch. 9.) Depuis Rhazès et les Arabes, on connaissait les courbures des doigts, et les distorsions des articulations. Les médecins du moyen âge avaient fort bien observé l'indolence de certaines régions de la peau chez les lépreux. Un écrivain du XIII[e] siècle, Gilbert l'Anglais, en fait un signe d'importance capitale : « Primum signum est insensibilitas maxima. » A. Paré la mentionne « entre tous les signes dignes d'être bien notés », et sur les lépreux qu'il observait, il ne manquait jamais de la rechercher, en les piquant avec une épingle « au gros tendon qui est derrière le talon, lequel est sensible par-dessus les autres, » une vieille erreur fort accréditée encore en ce temps. C'était un fait d'observation vulgaire, si bien que le nom de *ladre* devint, dans le langage populaire, une espèce de sobriquet donné aux gens insensibles à la douleur ; témoin cette petite anecdote que j'emprunte à Ambroise Paré. Il raconte quelque part l'imposture d'un « certain maraut » qui contrefaisait le lépreux. « Alors fut condamné d'avoir le foüet par trois divers samedis. Quand ce vint au dernier samedy, le peuple crioit à haute voix au bourreau : boute, boute, monsieur l'officier, il n'en sent rien c'est un ladre. »

Ces lésions et ces troubles fonctionnels sont ceux qu'ont décrits les médecins de tous les âges qui se sont occupés de l'éléphantiasis grec, depuis Arétée, jusqu'aux dermatologistes modernes. Mais ce qui est spécial à cette période historique, ce qui caractérise l'époque, c'est la description de ces altérations chimériques du sang, de ces matières noires, terreuses, âpres et sablonneuses, signalées par Gordon et que nul après lui ne manque d'y retrouver.

C'est la faveur singulière accordée, d'après Galien il est vrai, à la chair de vipère dans le traitement de la maladie; c'est encore la vertu curative attribuée à la castration, toujours sur la parole de Galien, et que Paré lui-même, tout sceptique qu'il fut à l'endroit de la guérison, n'hésite pas à admettre. Mais ces erreurs d'observation, ces préjugés bizarres ne suffisent pas à infirmer la valeur des caractères énumérés plus haut. La lèpre du moyen âge n'en demeure pas moins pour nous une maladie reliée à la lèpre actuelle par des analogies si complètes et si frappantes qu'il faut les confondre toutes les deux sous une dénomination commune.

Je n'ignore pas qu'un avis contraire a été formulé par des hommes d'une haute valeur scientifique, par Hensler, dans un livre sur la lèpre du moyen âge, par Gibert, qui range sous l'appellation générique de lèpre, six formes morbides distinctes, dont l'une est la lèpre du moyen âge et l'autre l'éléphantiasis grec. Devant des opinions si considérables, je n'aurais qu'à m'incliner, si la conclusion que j'expose n'avait pour elle l'autorité incontestée de Danielssen et Bœck dont les recherches savantes s'appuient sur une expérience peut-être sans égale en Europe. Les deux médecins norwégiens disent expressément qu'il n'y a pas d'affection plus constante et d'un type plus arrêté que la lèpre ; qu'elle apparaît telle aujourd'hui qu'il y a des milliers d'années; que si au moyen âge notamment elle a paru varier dans ses manifestations symptomatiques, c'est qu'on a voulu constituer autant de maladies qu'il y avait de stades dans l'évolution, et ériger en espèces distinctes des modifications secondaires qui ne méritaient pas cet honneur.

Ce qui a contribué en effet à embrouiller la question, c'est que les médecins du moyen âge ont établi des divisions et créé des formes arbitraires. C'était le temps où la théorie des quatre humeurs régnait dans la science, et puisqu'il y avait quatre humeurs, il fallait qu'il y eût dans la lèpre quatre formes qui en dérivaient, savoir : « éléphantie de mélancholie, léonine de cholére, tyrie ou serpentine de phlegme, et alopécie ou renardière de sang. »

Quand on étudie de près ces variétés aux noms bizarres, on s'aperçoit qu'il a fallu de l'art pour les établir. Leurs différences reposent sur des distinctions subtiles comme celles-ci. « L'alopécie est moins dangereuse : la léonine s'aggrave plus facilement ; l'éléphantie s'aggrave plus lentement et elle se guérit de même : la tyrie se tient dans la moyenne. » (Bernard Gordon.) La lèpre léonine et la lèpre éléphantie sont visiblement identiques à l'éléphantiasis des Grecs ; la simple lecture des descriptions qu'en a tracées Gilbert l'Anglais suffit pour en convaincre. Quant à la tyrie et à l'alopécie, elles présentent assez des symptômes caractéristiques du mal éléphantiaque, pour qu'on puisse elles aussi les faire rentrer dans le même cadre. Il est vrai qu'à ces signes communs, ulcères, déformations des traits, anesthésie, se mêlent des phénomènes plus obscurs, et des éruptions cutanées banales, exanthèmes, pustules, squames, furfurs. L'explication qu'on peut en fournir c'est que les écrivains ont décrit tout à la fois la lèpre et des complications ou des lésions accidentelles dont ils ont méconnu la valeur réelle, et qu'ils n'ont pas su séparer de la maladie principale. Les quatre formes du reste aboutissent toutes à cette *corruptio formæ et figuræ*, en présence de laquelle Gordon n'hési-

tait plus à affirmer la lèpre ; les unes et les autres sont signalées par une durée fort longue et par une incurabilité presque absolue.

Outre les objections que l'on a directement portées contre l'assimilation de la lèpre du moyen âge à l'éléphantiasis, on en a soulevé une autre qui vise le même but par une voie détournée. Les léproseries étaient tellement multipliées, a-t-on dit, qu'elles ne pouvaient être uniquement destinées à la lèpre vraie, c'est-à-dire à l'éléphantiasis. Il est évident que l'on a compris sous ce nom toutes les affections de la peau auxquelles à tort ou à raison on attachait une idée de gravité. (Cazenave, Dict. en 30 vol., art. Éléphantiasis.) C'est là une hypothèse sans fondement sérieux. Sans doute la foule ignorante a pu imputer à la lèpre bien des maux dont elle était innocente ; elle a pu mettre sur le compte du fléau dominant d'autres affections cutanées, ulcéreuses ou non, les scrofulides, les syphilides les vastes psoriasis, toutes celles qui se traduisent en lésions hideuses, inspirant l'épouvante et le dégoût. Mais dans les écrits des médecins, dont l'opinion seule nous importe, la signification du mot fut précise. L'affection garde sa physionomie propre, son type accentué où ne viennent point se confondre les autres maladies graves de la peau. Or c'étaient les médecins qu'on consultait d'ordinaire, quand il s'agissait de séquestrer un malade.

Autre réflexion. Les maladreries étaient très-multipliées, c'est vrai, puisqu'il y en eut jusqu'à 2,000 en France. Leur nombre n'excédait peut-être pas les besoins. Il y a plusieurs contrées de l'Europe où la lèpre règne endémiquement. La Norwége, l'île de Crète en sont aujourd'hui

affligées, comme l'était la France au moyen âge. En Crète, la proportion est de trois lépreux pour mille habitants. (1) En Norwége, dans la province de Bergen, elle est plus forte encore. Trois sur mille, cela fait 3,000 lépreux sur un million d'âmes. Que l'on rabaisse comme il convient le chiffre de la population française à cette époque, voilà une proportion capable de justifier ces 2,000 maisons de refuge, surtout si l'on songe que les maladreries n'avaient rien de commun avec les vastes édifices que notre époque consacre à la misère et à la maladie. C'étaient le plus souvent, et les ruines qui subsistent en font foi, des espèces de taudis, de chétives cabanes, où les municipes mesuraient étroitement l'espace aux misérables que la loi les contraignait d'y loger.

Après avoir essayé de déterminer la nature de la lèpre du moyen âge, il reste à en étudier l'étiologie, à rechercher quelles sont les influences qui ont favorisé son développement, quelles sont celles qui l'ont affaiblie graduellement et qui ont amené sa disparition progressive de l'Europe presque entière.

Nous allons passer sommairement en revue les opinions émises sur l'étiologie du mal par les pathologistes, et examiner si elles peuvent rendre compte de la grande extension de ce fléau au moyen âge.

Parmi toutes ces causes, il n'en est pas qui ait été plus anciennement et plus généralement admise que la contagion. A une époque déjà bien lointaine. Hérodote raconte que les Persans chassaient des villes tous les lépreux, indigènes ou étrangers qu'ils y découvraient.

(1) Nouveau Dictionn. de méd. et chir. prat. Art. Géographie médicale.

Qui ne fuirait un lépreux! s'écrie Arétée. La lèpre est contagieuse « quasi comme la peste », dit à son tour A. Paré, écho fidèle de ses devanciers. C'était là une opinion universellement acceptée; les précautions qu'ont prises tous les peuples pour se garantir de la contagion l'attestent. Et cependant cette idée, appuyée sur un ensemble de témoignages si imposant, n'est plus admise aujourd'hui. Discutée déjà par Fernel au XVIIe siècle, elle a été attaquée surtout au commencement de celui-ci, et de nos jours elle paraît ruinée sans retour par l'accord unanime de tous les observateurs. Des faits innombrables ont été cités de conjoints, dont l'un infecté ne l'a pas transmise à l'autre. Danielssen et Bœck, dans la grande léproserie de Bergen, n'ont jamais vu les serviteurs de l'hôpital, en contact permanent avec les malades, touchant les linges qui leur avaient servi, s'inoculant le pus de leurs ulcères, contracter la lèpre. Il faut donc renoncer résolument à l'idée de contagion, et se décider à reconnaître que l'antiquité et le moyen âge ont été dupes d'une immense erreur.

L'hérédité au contraire est admise encore aujourd'hui comme une des causes les plus puissantes de l'éléphantiasis. Elle n'est pas fatale; on l'a vue sauter une ou deux générations; mais on ne saurait nier son influence. Schilling a vu, à l'hôpital de Turin, une famille entière de lépreux, dans laquelle le père étant sain, la mère était morte de la lèpre tuberculeuse. L'aîné des enfants avait succombé à la même maladie; les deux autres étaient couverts de tubercules et d'ulcères, et la plus jeune, une fille de 10 ans, avait déjà perdu une phalange nécrosée du doigt indicateur. Il y avait, à la fin du siècle dernier,

à Martigues en Provence, toute une colonie de lépreux, perpétuée là depuis plusieurs générations. Vidal, qui les décrivit, trouva chez tous, à une seule exception près, des antécédents héréditaires.

A côté de cet agent actif, mais dont le rôle est restreint à un certain nombre de cas, il faut faire une large part à l'influence des causes climatériques et telluriques et de l'alimentation dans la genèse du mal. Il paraît avéré que la lèpre règne surtout dans les contrées à températures extrêmes, ou très-chaudes ou très-froides, sur les sols humides, au voisinage de la mer et des rivières, auprès des *fiords* de la Norwége, comme sur les rives des grands fleuves de l'Amérique du Sud. On a incriminé en outre l'usage exclusif du poisson, du poisson salé selon les uns, du poisson gâté selon d'autres, l'absence de pain dans l'alimentation, les boissons, l'eau bourbeuse du Nil, la neige fondue en Islande, et enfin, suivant Daniellsen et Bœck, le mauvais régime en général, la nourriture insuffisante, quels que soient les aliments en usage, toutes conditions auxquelles il faudrait joindre l'influence plus générale encore de la pauvreté et de la misère.

Telles sont les causes qui sont réputées engendrer la lèpre dans les pays où elle sévit. Suffisent-elles à expliquer la généralisation du fléau à une certaine période, sa décroissance et sa disparition des régions tempérées de l'Europe ?

Beaucoup de ceux qui ont traité ce sujet se sont ménagé un argument facile, en invoquant la contagion qui sema le mal de proche en proche par tous pays, et qui contenue enfin par des mesures rigoureuses, le laissa s'épuiser et s'éteindre à la longue. Nous nous sommes déjà

appuyé de l'autorité des dermatologistes modernes pour soutenir qu'il faut absolument éliminer de l'étiologie de la lèpre cet élément nosogénique. Quant aux influences cosmiques, ont-elles changé depuis cette époque ? N'est-ce pas toujours le même sol, ne sont-ce pas mêmes cieux ? Est-ce à la misère universelle, à l'hygiène déplorable du temps, à l'alimentation défectueuse qu'il faut attribuer la genèse et la persistance de la maladie sous forme endémique? Sans doute l'état social s'est amélioré, et le bien-être a grandi depuis le moyen âge. Mais avons-nous donc supprimé la misère ? Est-ce que notre société ne recèle pas dans son sein bien des souffrances profondes, dignes de cette sombre époque? N'avons-nous pas nous aussi nos populations déshéritées, nos hameaux misérables, oublieux des plus vulgaires préceptes de l'hygiène? Pourquoi donc ne connaissent-ils plus la lèpre ? Alléguera-t-on l'influence de l'hérédité qui perpétuait le mal sur le sol et dans les familles primitivement frappées ? C'est reculer la difficulté et non la résoudre. La lèpre n'a pu arriver à ce haut degré d'expansion qu'accusent tous les documents de l'époque, sans une éclosion, ou, si l'on veut, sans une importation initiale des plus considérables. D'où vient que nous n'assistons plus à de telles invasions du fléau, et pourquoi, les circonstances extérieures restant les mêmes, ne le voyons-nous pas naître sur notre sol, comme l'ont vu nos pères au XIIe et au XIIIe siècle ? Je sais qu'on a voulu préciser les causes de son apparition dans nos climats. Ce seraient, sans parler des invasions arabes, les pèlerinages de plus en plus fréquents en Palestine, les grandes guerres des croisades, et les armées qu'elles poussèrent vers les pays insalubres du Le-

vant, qui implantèrent la lèpre et la répandirent peu à peu en Europe. Nous avons fait ailleurs nos réserves à l'égard de cette origine supposée. Pourtant acceptons-la un instant comme exacte. Ce serait, en définitive, la conséquence d'une condition étiologique bien constatée, l'influence de certains climats sur la production de l'éléphantiasis. Mais ces rapports avec l'Orient n'ont pas cessé avec l'époque des croisades. Les relations se sont multipliées au contraire avec le temps, les communications sont devenues plus étroites, les races se sont mêlées et confondues en proportions toujours plus fortes.

Les invasions soudaines et intermittentes du moyen âge n'égalaient pas l'infiltration d'hommes incessante qui s'accomplit à notre époque entre les pays d'où la lèpre a disparu et ceux qu'elle frappe encore avec rigueur, et réciproquement. D'ailleurs, n'avons-nous pas vu, en des jours qui ne sont pas loin de nous, une armée tout entière, l'armée française, rester six ans en Egypte, cette terre classique de l'éléphantiasis, et cependant, sauf quelques cas isolés et sporadiques, elle n'a pas ramené la lèpre dans sa patrie. Si les voyages et les guerres étrangères entretenaient la lèpre, pourquoi ces influences, puissantes autrefois, sont-elles aujourd'hui sans valeur, insuffisantes à la créer et à la maintenir parmi nous.

Toutes ces raisons ne sont pas capables d'expliquer son extrême diffusion au moyen âge. L'étiologie ainsi bornée nous semble trop étroite. Nous croyons nécessaire de faire intervenir à côté de l'hérédité, à côté de l'importation, comme condition pathogénique plus puissante, l'aptitude de la maladie à se développer spontanément dans les contrées mêmes d'où elle semble aujourd'hui

bannie comme espèce morbide indigène. La lèpre du moyen âge ne fut point uniquement une maladie étrangère, introduite de ses foyers d'origine en France et dans les autres contrées de l'Occident. Ce ne fut point une maladie uniquement maintenue par les transmissions héréditaires et par des importations successives, en lutte contre l'hostilité du climat et du milieu, et succombant à la longue, vaincue par ces influences durables et sans cesse agissantes. Ce fut une affection de la race et du sol, pouvant y naître, pouvant y vivre, pouvant choisir des victimes pures d'antécédents héréditaires et qui n'avaient jamais subi l'action d'un climat étranger.

Ce qui vient encore appuyer cette idée c'est la généralisation de la maladie chez nos ancêtres les Gaulois, au temps d'Arétée, à cette époque reculée, où les peuples, stationnaires bien plus qu'aujourd'hui, vivaient sans se mélanger et sans quitter les cieux qui les avaient vus naître; c'est, en second lieu, le silence des médecins du moyen âge, qui, dans les cas qu'ils avaient sous les yeux, négligeaient absolument de s'enquérir de l'origine exotique de l'affection, dont s'inquiètent tout d'abord les médecins de notre époque. Ceux-là se contentent de décrire la lèpre comme un mal très-commun et attaquant indistinctement toutes sortes de personnes.

Quant à dire pourquoi cette maladie indigène et spontanée s'est éteinte, il est plus facile de critiquer les raisons qu'on en a données que d'en fournir de précises. On ne peut, par exemple, accorder une grande valeur à cette cause souvent invoquée pour justifier sa disparition, l'adoption de plus en plus générale du linge de corps, se substituant peu à peu à l'usage exclusif des vêtements

de laine, accusés de provoquer toutes sortes de maladies de la peau et entre autres la lèpre. Sans doute leur emploi a pu contribuer à répandre certains genres d'affections cutanées. Mais dans la lèpre, maladie constitutionnelle, la lésion cutanée est secondaire. Le phénomène primitif et essentiel, c'est une modification encore obscure de l'économie, une dyscrasie particulière, en vertu de laquelle des désordres se produisent sur les téguments comme dans les autres organes, et ce n'est pas la condition génésique indiquée plus haut qui paraît capable d'altérer aussi gravement l'organisme.

Ce n'est pas davantage aux mesures prophylactiques instituées partout au moyen âge, qu'on doit rapporter l'honneur d'avoir supprimé l'endémie lépreuse; ce n'est ni à l'annulation des mariages entre lépreux, prononcée successivement en Italie, en France et en Angleterre, ni à la séquestration tant célébrée par certains hygiénistes qui la réclament avec instance dans les pays que ce fléau désole encore. Ces mesures sévères étaient en vigueur dès le VIIIe siècle en France, avec Pépin et Charlemagne, dès le VIIe en Italie avec Rotharis, ce qui n'a pas empêché la lèpre de s'aggraver, de s'étendre, ou tout au moins de persister à l'état stationnaire pendant une longue suite de siècles. D'ailleurs, si la séquestration a eu quelque efficacité, ce n'est point celle que se promettaient ceux qui l'ont établie. Instituée pour éteindre sur place un principe contagieux imaginaire, elle n'a agi qu'en gênant, qu'en limitant la propagation héréditaire du mal.

Il faut reconnaître que certains grands fléaux, sont régis dans leurs évolutions par des lois qui nous échappent; ils naissent, croissent, déclinent sans que nous

puissions dire sous quel mystérieux concours de circonstances se succèdent tous ces phénomènes. La lèpre spécialement, nous offre ce remarquable exemple d'une maladie qui, pendant un long espace de temps, règne dans un pays avec les caractères de l'endémicité la mieux tranchée, y prend naissance spontanément, y prospère, y semble fixée à jamais, et qui finit par décroître et s'épuiser, sans que rien paraisse changé dans les conditions extérieures qui présidaient à sa genèse.

Mieux vaut s'en tenir à ces considérations, si vagues qu'elles soient, que de tenter des explications qui ne résistent pas à un examen approfondi.

CHAPITRE IV.

DE LA DANSE DE SAINT-GUY ET DU TARENTISME.

Un des caractères remarquables de la pathologie de la période historique qu'on nomme le moyen âge, c'est le grand nombre d'aberrations mentales singulières qu'elle vit naître et se propager en même temps à un grand nombre d'individus. Certes, les maladies d'essence plus grossière, celles qui s'attaquent au côté physique et matériel de l'organisme, furent graves et nombreuses. Les grandes pestes, les grands typhus ont frappé des coups terribles et laissé des souvenirs effrayants. Mais dans le domaine intellectuel, que de désordres a vu surgir cette époque que les autres n'ont pas connus au même degré. Flagellants, convulsionnaires, possédés, lycan-

thropes, sorciers, la liste serait longue de ces malheureux que des juges aveugles traitaient souvent comme des scélérats, quand il n'aurait fallu voir en eux que des malades.— Parmi ces névroses à forme épidémique, il en est deux qui ont souvent excité la curiosité, et dont le souvenir s'est surtout conservé ; la danse de Saint-Guy et le tarentisme. Nées presque à la même époque, quoique dans des pays différents, caractérisées à peu près par les mêmes symptômes, elles présentent bien des affinités, bien des traits de parenté, qui nous engagent à les réunir dans une étude commune.

Histoire et symptômes de la danse de Saint-Guy.— C'est sur les bords du Rhin, qu'apparut pour la première fois la danse de Saint-Guy, en l'année 1374. Il n'y avait pas longtemps que s'était éteinte cette terrible peste noire « dont bien la tierce partie du monde mourut », et qui dans Strasbourg seulement enleva 16,000 personnes. Elle avait trouvé l'Allemagne dans un de ses plus sombres accès de mysticisme. Le pape avait lancé l'interdit sur les provinces fidèles à l'empereur Louis IV. Des contrées entières souffraient des effets de la sentence pontificale. Le clergé avait fermé les églises et n'exerçait plus son ministère. Au plus fort de la peste, on mourait sans prêtres, sans confession, sans sacrements ; grave sujet de terreurs pour ces esprits faciles à exalter. Désespérés de l'abandon où les laissait l'Église, ils voulurent mettre à la place les mortifications sanglantes et tous les excès d'une dévotion insensée. C'est d'Allemagne que partirent ces bandes fanatisées, qui sous le nom de Flagellants, sillon-

nèrent le nord de l'Europe, les Pays-Bas, la France. Poussés par on ne sait quel vertige, des populations entières s'ébranlèrent, entraînant à leur suite les habitants des lieux qu'elles traversaient. La croix rouge à l'épaule, en signe de ralliement, ils se rendaient sur les places publiques, et là, demi-nus, ils se déchiraient avec des fouets armés de pointes de fer. Après trente-trois jours de ces flagellations, ils se proclamaient purs comme au jour du baptême. Le pape condamna ces fanatiques orgueilleux; les princes ordonnèrent de les disperser. Mais, malgré bulles et défenses, leurs troupes tinrent bon et s'accrurent pendant toute une année, attirant à elles non-seulement des gens du peuple, mais des gentilshommes, des seigneurs, et même de nobles dames. A une époque, on en comptait jusqu'à huit cent mille.

Ces folles pratiques n'étaient point oubliées, et cet état d'impressionnabilité religieuse n'avait pas eu le temps de se calmer, quand éclata cette affection convulsive épidémique, à laquelle on donna le nom de *danse de Saint-Guy*.

On voyait dans les villes des bandes d'hommes et de femmes se répandre dans les rues et sur les places publiques. Là, se tenant par la main, ils se mettaient à danser avec fureur, se livrant à toutes sortes de contorsions hideuses, jusqu'à ce qu'enfin ils tombassent épuisés. Quelquefois l'accès était précédé d'une sorte d'attaque épileptiforme. Les malades tombaient à terre tout à coup, agités de mouvements convulsifs, haletants, l'écume à la bouche (1). Au bout d'un instant, ils se relevaient et cou-

(1) Voir Hecker. Mémoire sur la chorée épidémique du moyen

raient se joindre à la danse, jusqu'au moment où, à bout de forces, ils restaient sur le sol presque inanimés. Alors ils se plaignaient d'une angoisse mortelle, gémissant et suppliant qu'on leur serrât fortement le ventre avec des linges. Cette constriction de l'abdomen avait pour but de remédier au tympanisme considérable qui succédait à ces exercices frénétiques. Instruits par l'expérience, quelques-uns d'entre eux portaient des ceintures, et, le moment venu, on n'avait plus qu'à les serrer avec un bâton qu'on y passait. D'autres préféraient un remède plus simple, et se faisait donner sur le ventre des coups de poing et des coups de pied. « Il ne manquait pas de gens pour leur rendre ce service. » Ceci fait, ils reprenaient leurs esprits, et restaient tranquilles jusqu'à ce qu'un nouvel accès survînt.

Pendant la danse convulsive, ils ne voyaient rien, n'entendaient rien de ce qui se passait autour d'eux ; insensibles aux impressions extérieures, ils n'avaient d'yeux et d'oreilles que pour les fantômes que leur créait leur imagination. Beaucoup, en effet, étaient en proie à des hallucinations extatiques. Les uns entendaient avec ravissement les accords d'une musique céleste et les chants des séraphins. D'autres s'écriaient qu'ils voyaient le ciel ouvert, la Vierge et le Sauveur sur son trône qui leur tendaient les bras. Il y en avait, au contraire, qui se croyaient plongés dans des ruisseaux de sang d'où ils s'efforçaient de sortir par des bonds prodigieux. A d'autres époques, c'est la manie homicide, c'est la tendance

âge, traduit dans les Annales d'hygiène, ann. 1834, t. XII, p. 313-363. Voir aussi : Chronicon magnum belgicum, p. 320. Francfort 1654. Bibl· nat. M. 20,2.

Marchand.

au suicide qui parurent dominer. Ces furieux se jetaient sur les assistants et les couvraient de morsures, ou ils se déchiraient eux-mêmes de leurs propres mains ; quelques-uns brandissaient une arme et finissaient par la tourner contre eux ou contre leurs voisins, ou bien, dans leur vertige, ils essayaient de se briser la tête contre les rochers, ou couraient se noyer dans le Rhin (1). Ils avaient des caprices ridicules, d'inexplicables et puériles susceptibilités. La couleur rouge avait le don de les irriter et d'augmenter la violence de leurs accès. Ils ne pouvaient supporter les visages tristes ou renfrognés ; il fallait pour leur complaire les aborder d'un air joyeux et le sourire aux lèvres. Certaines modes les faisaient entrer en fureur. « Ils disaient que la vue des souliers à la poulaine qu'on portait depuis la peste, leur faisait mal. »

Notons encore comme un trait qui a sa valeur dans l'étiologie les préoccupations religieuses qui se mêlaient à leurs extravagances. Dans le pays liégeois, ils s'emparaient des églises, ils déclamaient contre le clergé, ils insultaient les prêtres, ils se portaient à des violences sur leurs personnes, ils tentèrent même de les tuer. Les révélations que leur arrachait la puissance de l'exorcisme étaient significatives : «Encore un peu de temps, disaient-ils, et Satan passerait dans le corps des grands et des princes, et par leur moyen, anéantirait tous les gens d'Église. » Aussi on les prenait pour des sectaires d'une nouvelle espèce ou pour des démoniaques.

Il ne faut pas croire que cette maladie frappât seule-

(1) Schenkii a Grafemberg. Observationes medicæ. Francofurti, 1600. De mania observatio, p. 154 et suivantes.

ment quelques petits groupes d'hommes. On voyait à la fois des centaines, des milliers même d'individus, en proie au même vertige. A Cologne, il y en eut 500, Metz, 1100.

Dans la ville y eut des dansants
Tant petits que grands onze cents

dit une chronique. Ce délire des bords du Rhin où il avait pris naissance, gagna les contrées limitrophes, et surtout les Pays-Bas, Liége, Tongres, Utrecht et d'autres lieux.

Tantôt le mal se développait sur place et spontanément, par les récits qu'on en faisait; tantôt les bandes de convulsionnaires qui couraient de ville en ville, semaient derrière elles ce singulier fléau. Leurs troupes errantes se recrutaient de mendiants, d'aventuriers de toute espèce, de jeunes gens et de jeunes filles fuyant une surveillance importune, qui, malades ou simulateurs, n'en contribuaient pas moins à le répandre. Les riches en étaient en général exempts. Mais il y eut bien des exceptions. Plusieurs fois l'on vit, et à Strasbourg notamment au xve siècle, dans la foule qu'une curiosité malsaine amassait autour des danseurs, des personnes considérables et respectées, peu à peu agitées, inquiètes, troublées par ce spectacle, et enfin, cédant à une invincible attraction, entrer dans le chœur qui s'ouvrait devant elles et les entraînait dans la ronde frénétique.

Les médecins semblent, surtout au début, ne s'être guère occupés de la guérison de ce mal; les maladies réputées d'origine diabolique n'étaient point de leur ressort. Dans quelques-unes des villes que ces malheureux affligeaient du spectacle de leurs contorsions effrénées, les magistrats prirent des mesures pour abréger la durée

de leurs accès. On entassait devant eux des obstacles de toute nature, on jetait sous leurs pieds des bancs et des siéges qui les obligeaient à faire des bonds violents et brisaient rapidement leurs forces ; ou on mêlait parmi eux de vigoureux danseurs, qui menaient la danse et les exténuaient en peu de temps (1).

Mais le remède suprême c'est au clergé, seul capable de lutter contre l'esprit malin, qu'il appartenait de l'administrer. Processions, prières solennelles, cérémonies religieuses, exorcismes, tout fut mis en usage pour arracher au prince des ténèbres ces victimes qu'il tourmentait. A Strasbourg, en 1529, on divisa les convulsionnaires en trois bandes, et sous la conduite de personnes sûres, nommées par les magistrats pour les surveiller, on les mena tous en pélerinage à la chapelle de Saint-Guy, près de Saverne. Les pompes du culte, l'appareil mystique avec lequel on agit sur ces imaginations impressionnables, eurent un plein succès. Les danseurs revinrent guéris, et le pays en fut débarrassé pour longtemps (Hecker). A cette époque, en Allemagne, la protection de Saint-Guy était partout invoquée ; partout on réclamait de sa puissance, la guérison de la maladie qu'on avait baptisée de son nom. La légende racontait qu'au moment de sa mort il avait prié Dieu de préserver du fléau de la danse tous ceux qui célébreraient l'anniversaire de sa mort, et qu'une voix du ciel lui avait répondu : Guy, tu seras exaucé. Telle est l'étymologie vulgaire de ce mot *danse de Saint-Guy*. Mais nous devons dire qu'un auteur, qui fait preuve d'une érudition incontestable, M. Roth (Histoire de la

(1) Schenk. a Graf., loc. cit.

musculation irrésistible, 1850) la met en doute, et préfère voir dans le *Veistantz* (danse de Guy) une corruption allemande du mot qui désignait les danses de Feits, secte sunnite de l'Orient. Nous laissons à de plus compétents le soin de décider la question.

La danse de Saint-Guy sévit à plusieurs reprises sous forme épidémique. Sa première apparition remonte, comme nous l'avons dit, à l'an 1374, et elle dura toute une année dans les provinces rhénanes et dans les Pays-Bas. Elle reparut en 1429 dans la ville de Strasbourg, après une longue période de guerres, de calamités de toutes sortes, qui avaient forcé les paysans, chassés de leurs villages par le pillage et l'incendie, à se réfugier dans la ville. « On vit danser dans les rues plus de cent hommes et femmes. » On appelait alors cette maladie *le fléau de la danse*, *la danse de Saint-Guy*.

Après ses deux grandes manifestations du XIVe et du XVe siècle, la danse de Saint-Guy ne disparut point encore. Elle se prolongea dans le cours du XVIe et jusqu'au XVIIe siècle. On en retrouve des traces dans les ouvrages que nous ont laissés des médecins de cette époque. Othon Brunsfelds (Onomasticum medicinœ, 1534) et Bayro, médecin du duc de Savoie (1560), ne font que la mentionner l'un, comme une espèce de corybantisme, l'autre sous le nom de *saltuosa membrorum indispositio*. Paracelse (1493-1541) en parle plus longuement. Ce grand réformateur combattit les préjugés populaires et nia résolument les origines surnaturelles de la danse de Saint-Guy ; il fit plus, il en rechercha la nature, et d'après ses causes il en distingua trois formes : danse de Saint-Guy *imaginative*, *lascive*, et *naturelle*, cette dernière se caractérisant

simplement par une sorte de divagation avec angoisse, rires involontaires et convulsifs (1).

L'ouvrage de Schenck de Grafenberg, qui vivait au commencement du XVIIe siècle, nous donne la preuve que la danse de Saint-Guy existait encore à cette époque avec tous ses caractères fondamentaux. Schenck nous a transmis sur cette maladie, qu'il avait observée lui-même, des détails circonstanciés que n'avaient point mentionnés les annales écclésiastiques de Bzovius et d'Odoricus Raynaldus, seuls monuments avec la chronique belge, qui nous aient conservé le souvenir des premières épidémies du XIVe et du XVe siècle. Il y a, dit-il, en Allemagne et ailleurs, une espèce de folie effrayante et fort répandue qui saisit les hommes de toute condition, mais surtout les ouvriers à professions sédentaires, les cordonniers, les tailleurs. Tout à coup artisans et laboureurs quittent leur ouvrage et emportés par un entraînement impérieux vers la danse, ils se réunissent au lieu habituel. Là, sans prendre de repos, ils danseraient jusqu'à perdre haleine, si on ne les arrêtait à temps par une salutaire violence. L'accès passé, ils reprennent leurs occupations comme auparavant, conservant quelquefois un état de langueur et de faiblesse assez prononcé. En Brisgau, où Schenck observait, on avait aussi la coutume de se rendre en pélerinage à la chapelle de Saint-Guy à Bressen près Brisach, ou à celle de Saint-Jean, qui partageait avec lui le privilége de guérir cette manie. Ce qu'il y avait de singulier, c'est que les malades qui avaient passé toute l'année dans

(1) Paracelse. Opera omnia. 1658. De ægritudinibus amentium, t. I, p. 570.

une santé parfaite, commençaient, aux approches de la Saint-Jean, à devenir tristes, préoccupés, abattus. Ils avaient dans tout le corps des mouvements d'impatience, des fourmillements, des soubresauts, indices du mal latent. Ils ne cachaient point leur conviction que seule la danse autour de la chapelle des saints pourrait les guérir, et en effet, après avoir dansé quelques heures, ils s'en retournaient délivrés jusqu'à l'année suivante (1).

Schenck de Grafenberg est le dernier auteur qui ait observé la maladie à l'état d'épidémie. Ceux qui vinrent après lui n'en citent plus que des cas sporadiques. — Plater vit à Bâle, dans sa jeunesse, une femme qui dansa nuit et jour pendant un mois, jusqu'à avoir la plante des pieds écorchée. Des hommes robustes étaient chargés par les magistrats de l'accompagner à tour de rôle. L'épuisement le plus absolu put seul arrêter ses mouvements.

Grég. Horst eut l'occasion de converser avec des femmes, qui, tous les ans, éprouvaient des accès analogues. Quand revenait le mois de mai, elles étaient prises d'une grande lassitude, de violents maux de tête, et de subits tressaillements dans les membres. Elles partaient alors pour la chapelle de Saint-Guy, et là, excitées par les instruments de musique, dont on jouait spécialement pour elles, elles se livraient à la danse avec fureur jusqu'au moment où elles tombaient comme en extase. Le remède ne manquait pas son effet, car à partir de ce moment, elles étaient guéries jusqu'à l'année suivante. Une de ces femmes accomplissait ce pèlerinage depuis vingt ans, une autre depuis trente-deux ans (2).

(1) Sckenkii a Grafenberg. Loc. cit., p. 155.
(2) Epistolæ et consultationes medicæ. Ulm, 1628, p. 374.

On peut conclure de ces récits que le mal ne subsistait plus que sous une forme atténuée et bénigne. Il finit peu à peu par s'éteindre complètement, et il ne resta de la danse de Saint-Guy qu'un nom détourné de son sens primitif et appliqué à une affection différente.

Histoire et symptômes du tarentisme. — Presque à la même époque où les provinces rhénanes voyaient éclore ce fléau, une affection nerveuse analogue régnait dans la Pouille. C'est le *tarentisme*, également caractérisé par un désir insensé et insatiable de danser, « insana et insatiabilis saltandi libido», par des danses poussées jusqu'à l'épuisement complet, et par des troubles intellectuels de diverses natures. Mais ici ce n'est plus une influence surnaturelle qu'on invoque; la cause que dénoncent tous les contemporains, savants ou illettrés, est des plus vulgaires. C'est la piqûre d'une arachnide venimeuse, commune dans la Pouille et dans d'autres contrées de l'Italie, la tarentule (Lycosa tarentula, Latr.), d'où vint le nom de la maladie.

La piqûre de la tarentule était suivie d'accidents singuliers.

Ceux qui étaient mordus par elle tombaient dans une noire mélancolie. Ils se sentaient pris d'une grande angoisse et de difficultés inexprimables à respirer ; ils se plaignaient d'une voix dolente, tournaient vers les visiteurs des yeux hagards, ou mettaient tristement la main sur leur cœur pour indiquer le siége du mal. On en voyait que rien ne pouvait consoler. Ils passaient leur vie à pleurer, cherchant les lieux obscurs, les retraites solitaires, allant s'étendre dans les cimetières, auprès des tombeaux.

Cet état misérable, en se prolongeant, finissait, dit-on, par amener la mort.

Mais, chez beaucoup, la musique avait le pouvoir de les en tirer. Au moment de l'accablement le plus complet, lorsqu'ils gisaient par terre, immobiles et pareils à des apoplectiques, les sons d'une mélodie joyeuse venaient-ils à se faire entendre, ils commençaient à remuer les mains, les pieds en cadence, et s'animant par degrès, ils se levaient tout à coup, et se mettaient à danser avec fureur, jusqu'à ce qu'ils tombassent anéantis, et à demi morts de fatigue. — Chez d'autres, la maladie prenait dès l'abord une tournure plus gaie ; ils chantaient continuellement, et avaient des accès de rire inextinguible. D'autres enfin étaient pris de transports frénétiques et de délire furieux.

La première description authentique de cette névrose remonte au XIVe siècle, et on la doit à Nicolas Perotti qui en avait été témoin. Mais d'autres autorités ont attesté la vérité de ces faits. Le célèbre naturaliste Matthiole, qui vivait vers le milieu du XVIe siècle (1500-1577), a décrit *de visu* ces scènes de dansomanie, consécutives à la piqûre des tarentules (1).

Sennert, qui vint après, rapporte la description de Matthiole, et l'appuie de deux autres témoignages, ceux d'Épiphane Ferdinandi, et de Pierre Pomponat. — Voici ce que dit Ferdinandi. « Dans les campagnes, dans les villes, sur les places publiques, on voit sauter des individus qui passent pour tarentulés. Les uns dansent pen-

(1) Commentaires sur le deuxième livre de Dioscoride. Traduction du Dr des Moulins. Lyon, 1529.

dant un jour, les autres pendant une semaine, d'autres pendant un laps de temps bien plus considérable. » Enfin l'illustre Baglivi, qui écrivait en 1695, crut utile à la science de tracer un tableau complet de l'affection nerveuse, qu'il n'avait point observée lui-même, mais qu'il décrit d'après les observations de son père, médecin à Lecco, près de Naples, qu'on peut regarder comme un témoin irrécusable (1).

Le tarentisme paraît donc s'être maintenu en Italie, sans modifications sensibles, bien plus longtemps que la danse de Saint-Guy en Allemagne. Au xve siècle, il avait passé de la Pouille dans le reste de l'Italie. C'était alors une opinion généralement répandue dans le public, que les personnes mordues de la tarentule étaient condamnées à périr misérablement, ou, si elles échappaient, à une débilité incurable, et que seules la danse et la musique pouvaient leur procurer quelque soulagement. Aussi les malheureux qui avaient été piqués et qui se croyaient voués à une mort prochaine, ne sortaient de la torpeur et de l'abattement où les plongeaient ces terreurs imaginaires, que lorsqu'ils entendaient quelques instruments de musique. Alors ils commençaient à danser et leur danse s'exaltait peu à peu jusqu'à la frénésie. Si les musiciens essoufflés s'arrêtaient, les danseurs, revenus à eux-mêmes et au sentiment de leurs maux, recommençaient à gémir et à se plaindre. Il fallait souvent payer des musiciens supplémentaires pour qu'il n'y eût aucune interruption dans les danses. Après quelques heures de

(1) Baglivi. Opera omnia. Paris, 1788, t. II. Dissertatio de tarentula, p. 289 et suivantes.

ces exercices forcenés, ils tombaient baignés de sueur; on les portait dans leur lit, et à leur réveil, ils se sentaient merveilleusement soulagés et à peu près délivrés de leur mal.

La conviction à laquelle obéissaient ces malheureux, c'est que l'effet de la danse était de chasser le venin hors du corps, et de l'expulser par les sueurs. Mais il fallait qu'il n'en restât pas la moindre trace, sinon ce germe fatal suffisait pour reproduire la maladie et causer de nouveaux accès. Cette funeste croyance est une de celles qui contribuèrent à perpétuer le mal et à l'enraciner. Chaque fois que revenaient avec les chaleurs le souvenir de leur accident, et des danses auxquelles ils s'étaient livrés, les malades devenaient tristes, mélancoliques, ils perdaient l'appétit, leurs forces déclinaient peu à peu, et ils finissaient par tomber dans le marasme, si on ne satisfaisait leur idée fixe, en ayant recours à la musique (R. Mead, Opera : Baglivi). Cette circonstance donna lieu à une coutume particulière, la formation de bandes de musiciens nomades, qui chaque été parcouraient l'Italie pour guérir les tarentistes.

Ces faits sont de ceux qui dénotent une imagination malade. D'autres caractères accusent davantage encore le rôle que jouaient les troubles psychiques dans cette affection. A l'encontre des choréomanes allemands, les tarentistes éprouvaient pour la couleur rouge une vive prédilection. Peu d'entre eux se livraient à la danse sans tenir à la main un mouchoir rouge, et au milieu de leurs accès, s'ils apercevaient quelque étoffe rouge, ils s'en approchaient et la caressaient avec des démonstrations passionnées et des gestes d'une tendresse ridicule. D'autres

couleurs leur étaient odieuses, et ceux qui les portaient se hâtaient de fuir, pour ne pas voir leurs habits mis en lambeaux par ces maniaques. Ils laissaient éclater un singulier amour pour la mer ; on a conservé des chants de cette époque où cette passion se traduit d'une façon caractéristique. Ceux qui le pouvaient se rendaient sur le rivage, et là demeuraient abîmés dans une contemplation muette ; d'autres se contentaient de porter dans leurs danses des verres remplis d'une eau limpide qu'ils contemplaient avec ravissement. Mais tout cédait à leur passion pour la musique ; rien n'était comparable à l'influence qu'elle exerçait sur eux, à l'exaltation où elle les jetait. Les airs qu'on avait composés à leur intention ont été recueillis. Il y en avait de modes différents, depuis l'allure lente et mesurée qui convient aux vieillards, jusqu'au rhythme le plus vif et le plus entraînant. Chose singulière, ces paysans incultes étaient devenus des connaisseurs délicats, d'une extrême sévérité pour les fausses notes ; ils ne pouvaient les tolérer.

A ces phénomènes s'en mêlaient d'autres, moins insolites, mais qui dénotent l'atteinte profonde qu'avait subi chez ces malades le système nerveux tout entier. C'étaient des sensations de froid glacial que les danses seules pouvait combattre, des douleurs gastralgiques, de l'anorexie, des sueurs froides, provoquées par l'anxiété que leur causait leur état. Quelques-uns éprouvaient de tels chatouillements sous la plante des pieds qu'ils priaient avec instance qu'on les frappât rudement avec des bâtons pour les débarrasser de cette sensation incommode. Chez d'autres le ventre se gonflait, et il survenait une tympanite considérable ; ou bien ils étaient pris de diarrhée ou

de constipation opiniâtre. Certains perdaient subitement la parole ou étaient frappés de cécité momentanée. Enfin quelques-uns de ces malheureux en arrivaient à la folie bien confirmée, ou finissaient misérablement par le suicide (1).

Telle fut cette affection, qui ne dépassa point les frontières de l'Italie, mais qui y régna pendant plusieurs siècles, se propageant à un grand nombre de personnes, et qui ne disparut qu'à la longue, quand la terreur qu'inspirait le venin de la tarentule eut fait place à une plus saine appréciation des effets de cette piqûre. Aujourd'hui on ne l'observe plus ni à l'état épidémique, ni à l'état sporadique. Elle a disparu sans retour.

Diagnostic différentiel et nature de la danse de Saint-Guy, et du tarentisme. — Les descriptions précédentes rapprochent la danse de Saint-Guy et le tarentisme des maladies convulsives, mais non pas jusqu'à les identifier avec celles que nous connaissons actuellement.

Il faut éliminer immédiatement l'épilepsie. Elle a pu compliquer la danse de Saint-Guy, sans qu'on doive pour cela assimiler les deux affections. Ses convulsions toniques d'abord, cloniques ensuite, la perte de connaissance qu'amène l'attaque et la longue prostration qui la suit, la courte durée de l'accès, n'ont rien de commun avec ces danses qui se prolongent pendant plusieurs heures.

Il n'est que l'hystérie et la chorée qui aient prêté à la confusion.

(1) Baglivi, œuvre cit. passim. Hecker, mémoire cité.

suffit pour mettre l'hystérie hors de cause, de faire observer que la dansomanie affligeait en proportions égales les deux sexes; toutes les relations établissent ce fait. Il exclut l'idée d'une affection qui, quoique signalée chez l'homme, est infiniment plus commune chez la femme. Mais, ces réserves faites, on est en droit d'admettre que l'hystérie fut tout au moins une cause prédisposante énergique, et qu'en certains cas, mobile et variable comme elle l'est dans ses manifestations, elle a pu se masquer sous les apparences de la maladie dominante. La description que trace Baglivi des tarentistes ne laisse guère de doutes à cet égard: « Virgines et mulieres, cæteroquin « honestæ, solutis verecundiæ habenis, vehementer suspi- « rant, ululant, indecore moventur, partes obscœnas pate- « faciunt, motum pensilem amant. » (Opera omnia. T. II, p. 305.)

Quant à la chorée vulgaire, la chorée des adolescents, c'est à une méprise de Sydenham qu'on doit la confusion qui a régné longtemps dans le langage médical entre elle et la danse de Saint-Guy. L'illustre médecin anglais, qui ne se piquait pas d'érudition, appliqua le nom de danse de Saint-Guy à la névrose tout à fait différente qu'il voulait décrire. Cette synonymie malheureuse a chargé l'histoire de la chorée de bien des faits qui ne lui appartiennent pas; elle a créé bien des équivoques, qu'un peu plus de souci de la vérité historique n'aurait pas permises, et qu'il serait temps de faire cesser. Les différences qui séparent ces deux affections ont du reste été indiquées depuis longtemps par Wichman; leur distinction a été consacrée par des auteurs plus modernes parmi lesquels je me bornerai à citer MM. les professeurs Bouillaud, Sée et Axenfeld.

Ce sont deux maladies caractérisées par des désordres de la motilité. Mais dans la chorée vraie, ce sont des contractions saccadées et irrégulières, qui viennent à la traverse des mouvements voulus, les contrarient et les désordonnent. Dans la danse de Saint-Guy, les mouvements, peut-être irrésistibles, s'accomplissent néanmoins suivant un mode rhythmique et parfaitement coordonné. Ils ont pour résultat un acte musculaire défini et normal, la danse. L'une de ces maladies, la danse de Saint-Guy est intermittente, naît subitement au milieu d'une santé parfaite, par des accès violents, se prolongeant quelquefois à courts intervalles pendant plusieurs jours, et laissant après eux des rémissions prolongées, sinon la guérison complète. La chorée vulgaire ne présente des rémissions que pendant le sommeil. Des troubles psychiques existent, il est vrai, dans l'une et dans l'autre maladie. Mais il y a, dans la danse de Saint-Guy, une constance d'aberrations mentales, hallucinations, extase religieuse, délire affectif, tendance au suicide, qu'on est loin de retrouver dans la chorée, où les troubles intellectuels se résument dans une perte de la mémoire, un léger affaiblissement de l'intelligence, des bizarreries d'humeur ; ce n'est que très-exceptionnellement que surviennent des hallucinations ou des conceptions délirantes pouvant aller jusqu'à la manie. Enfin l'une est surtout une maladie de l'enfance et de l'adolescence, et l'autre frappait de préférence les adultes.

Mais n'est-ce pas prendre un soin inutile que de tracer les caractères diagnostiques d'affections aussi problématiques que la danse de Saint-Guy et le tarentisme ? Sont-ce là vraiment des maladies, et ne faut-il pas voir tout simplement une exagération d'un penchant naturel dans ce

besoin insatiable de se livrer à la danse? Il ne manque pas d'auteurs qui inclinent vers eelte idée, entre autres Mérat, qui ne voit dans le tarentisme que « la tarentelle ornée de quelques fables, » et Roth qui traite les récits des vieilles ehroniques de légendes peu dignes de foi, et les faits qu'elles racontent de « turlupinades » et de « jongleries. » Cette opinion nous semble exprimée en termes beaucoup trop absolus pour qu'on puisse l'admettre. Nul doute que l'imposture et la simulation n'aient joué leur rôle dans ces scènes de dansomanie que virent l'Allemagne et l'Italie. Quand passaient dans les villages les bandes de mueisiens qui faisaient profession de guérir les tarentistes, dans la foule des danseurs qui s'assemblaient autour d'eux, il n'y avait pas que les vrais tarentulés ou ceux qui croyaient l'être. Beaueoup de femmes attendaient avec impatience cette époque qu'on appelait le petit carnaval des dames, et qui leur fournissait un prétexte commode de se livrer à leur folle passion pour la danse. De même il est certain que les convulsionnaires allemands n'étaient pas tous des malades. A eette époque déjà, bien des gens ne cachaient pas ce qu'ils en pensaient : « D'autres disent que ce sont des imposteurs qu'il faut guérir avec des coups de bâton. » — Mais ces cas de simulation écartés, il reste un ensemble de symptômes attestés par des témoins oculaires, et quand ces témoins sont des médecins, il est bien diffieile de leur refuser toute créance. Les descriptions d'hommes tels que Sehenck de Grafenberg, Matthiole, Baglivi, sans parler des autres, ne peuvent être rejetées en bloc eomme des fables grossières. A l'exemple d'Hecker et de beaucoup d'autres médeeins éminents, nous croyons qu'elles s'appliquent

à deux individualités pathologiques distinctes, dignes de garder une place dans la série nosologique.

D'ailleurs, des faits de ce genre ne sont pas rares dans l'histoire de la folie. C'est, en effet, de la pathologie mentale que relèvent la danse de Saint-Guy et le tarentisme. Ces actes de corybantisme, ces danses forcenées, qui ont tant frappé les contemporains, se subordonnent aux désordres intellectuels dont elles ne sont que l'expression. C'est l'état mental qui, dans l'ordre symptomatique, occupe le premier rang et qui doit imprimer aux deux affections leur caractéristique. Pour s'en convaincre, il suffit de ramasser en un tableau d'ensemble les traits principaux qui les distinguent.

D'une part, chez les choréomanes allemands, des danses poussées jusqu'à l'épuisement et à l'impossibilité absolue de se mouvoir, des hallucinations exclusivement religieuses, une aversion maladive pour certaines couleurs, une insensibilité complète aux impressions extérieures pendant la durée de l'accès, chez beaucoup des accès de lypémanie, des tendances au suicide ou, au contraire, des explosions de délire furieux accompagnées de menaces de mort; la disparition complète de tous ces accidents au bout d'un certain temps, quelquefois leur réapparition à la même époque. — De l'autre, en Italie, une mélancolie profonde avec abattement, prostration et stupeur, des changements complets de caractère, des rires sans motifs, des pleurs qui ne s'expliquent pas, des esprits hantés d'une idée fixe, la croyance à un mal que seule la danse peut guérir, la facilité avec laquelle se dissipe cet appareil de symptômes alarmants, si le malade obtient la satisfaction qu'il désire, l'état d'hypochondrie manifeste

où il tombe si elle lui est refusée, ou si les terreurs reprennent le dessus, l'affaiblissement progressif de la santé qui en est la conséquence, et enfin le suicide terminant la scène : voilà un ensemble de caractères qui ne peut appartenir qu'à une maladie mentale. Il n'est point d'affections convulsives où les troubles intellectuels soient aussi accusés et tiennent une si large place.

Ces réflexions ne font du reste que venir à l'appui de l'opinion émise déjà par les anciens, soutenue par tous les hommes qui ont approfondi cette question, Hecker, Alfred Maury, M. Bouillaud, M. Sée, par tous les aliénistes, Calmeil en tête, qui tous voient dans la choréomanie épidémique du moyen âge une vésanie avec tendance irrésistible vers la danse.

De l'étiologie du tarentisme et de la danse de Saint-Guy. — La cause déterminante de la manie des tarentistes est facile à découvrir. Ce n'est pas, comme on le croyait autrefois, le venin de la tarentule qui avait le pouvoir de susciter ces désordres. La piqûre de cet arachnide n'a pas de ces effets désastreux. Des observations sérieuses, le témoignage d'Epiphane Ferdinandi qui vit plusieurs personnes mordues sans éprouver d'accidents, celui du Dr Laurent qui, autorisé par un long séjour à Naples, assure que la morsure de l'araignée venimeuse n'amène qu'un gonflement qui cède à des applications résolutives (Mérat) ; des expériences concluantes sur l'homme et sur les animaux ont fini par dissiper les préjugés des médecins et du public. Mais ces préjugés étaient enracinés à l'époque où sévissait le tarentisme ; les terreurs qu'inspirait la tarentule étaient universelles. La conviction où

étaient les victimes de l'accident qu'il n'y avait pour elles qu'un moyen de salut, une danse effrénée qui chasserait au dehors le poison infiltré dans leurs veines et le mal avec lui, cette conviction, si chimérique qu'elle fût, suffisait à les pousser à ces exercices désordonnés. La mélancolie où presque tous tombaient naissait sous l'empire d'une imagination tourmentée par des anxiétés continuelles. Ne savons-nous pas quelle est la part qui revient à l'imagination dans les maux des hypochondriaques? D'ailleurs, sans chercher des exemples en dehors de notre sujet, il est des faits qui attestent cette puissance de l'imagination dans la genèse du mal tarentique. Fracastor, appelé un jour en toute hâte auprès de son robuste fermier, le trouva aux prises avec la mort, parce qu'il avait été piqué par un insecte qu'il croyait être une tarentule. Une boisson composée avec du vinaigre et le bol d'Arménie le guérit sur l'heure. Ce n'est certes pas ce médicament inerte, c'est la foi dans la science du maître qui avait produit cette cure merveilleuse. — Le préjugé était si puissant sur les esprits, que les incrédules eux-mêmes, les esprits forts ne pouvaient longtemps s'y soustraire. Le cardinal J.-B. Quinzato, ayant voulu par bravade se faire piquer par une tarentule, fut obligé pour se guérir de danser en public avec les tarentistes A la suite du même accident, de graves ecclésiastiques, soucieux de leur dignité, ne purent trouver le repos qu'en usant du même procédé (Baglivi).

Quant à la danse de Saint-Guy, sa cause efficiente se dégage moins nettement des récits qui nous sont parvenus. Hecker croit qu'il faut en rattacher l'origine à la

célébration sauvage et grossière de la fête de la Saint-Jean, qui donnait lieu à des feux de joie, à des chants et des danses prolongés durant plusieurs jours. Il est possible que l'état de surexcitation où ces pratiques jetaient les esprits soit devenu durable, et ait engendré des troubles nerveux permanents. C'est une opinion plausible et qu'un fait confirme, l'apparition des premières épidémies à une époque voisine du 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste ; au commencement de juillet, à Aix-la-Chapelle en 1374, et à Strasbourg en 1418.

Quelle que soit l'influence génératrice que l'on veuille admettre, une fois constituée, l'affection prenait des allures épidémiques et se propageait par imitation. Bien des spectateurs de ces scènes choréiques, surtout les personnes irritables et maladives, furent victimes de leur imprudente curiosité et partagèrent les entraînements et les folies des danseurs. Ces vagabonds, qui promenaient de pays en pays leur manie réelle ou feinte, la répandirent derrière eux et furent le véhicule le plus habituel de l'épidémie. De même en Italie, dit Hecker : « des femmes curieuses se mêlaient à la foule et contractaient aussi la maladie, non par l'effet du venin de l'araignée, mais par celui du poison moral qu'elles s'inoculaient par leur avidité à voir les danseurs. »

Cette influence propagatrice de l'imitation n'est pas nouvelle dans l'étiologie des maladies nerveuses. Théoriquement, elle est admise par tous les psychologistes et les médecins, Esquirol, Calmeil, Ozanam, le Dr Lucas (De l'Imitation contagieuse, thèse 1833), Anglada. Elle s'exerce pour les actes purement physiologiques, le rire, le bâillement, etc., pour les passions de l'ordre moral,

et les maladies mêmes de l'organisme n'échappent pas à cette loi (imitation morbide, contagion nerveuse). En pratique, rien de mieux avéré que cette transmission de névroses, de maladies convulsives, sous l'influence de l'imitation agissant comme principe morbifique. Que de fois n'a-t-on pas vu des convulsions hystériques se propager à un grand nombre de femmes réunies dans une même enceinte. M. Bouchut en a relaté un exemple remarquable qu'il a observé en 1848 sur les ouvrières d'un atelier national. On connaît le fait souvent cité de Boerhaave. Dans un orphelinat de Harlem, un enfant fut pris de convulsions qui revenaient à époques fixes. Un autre tombe à son tour à côté du premier ; le lendemain, il y en avait quatre ou cinq ; en peu de jours presque tous les pensionnaires de la maison, garçons ou filles, étaient pris d'accès convulsifs. On employa tous les remèdes sans succès. Boerhaave fit tout rentrer dans l'ordre en menaçant de percer la langue avec un fer rouge au premier qui aurait une attaque. Baglivi parle d'un jeune homme de la Dalmatie qui, étant occupé à regarder un épileptique dans l'accès de son mal, fut lui-même atteint d'épilepsie. On a vu l'extase, la possession démoniaque, la manie du suicide se propager ainsi par la contagion de l'exemple. Les faits de ce genre se comptent par centaines. L'histoire des grandes épidémies nerveuses du moyen âge est presque uniquement l'histoire de l'imitation contagieuse. Il est donc parfaitement légitime et conforme aux données de l'expérience d'invoquer cette cause dans la genèse des deux affections qui nous occupent.

Ces conditions pathogéniques agirent avec d'autant plus d'efficacité, que leur action fut secondée par des

causes sur lesquelles je demande la permission d'insister. « De telles maladies, dit M. Littré, laissent plonger profondément le regard dans le domaine moral de la société humaine. » En remarquant la facilité avec laquelle s'étendent ces étranges délires, lorsqu'on les voit s'emparer de populations entières, on est en droit de demander à la société quelle est sa part de complicité dans ces fléaux. Je n'ai point l'intention de tracer le tableau historique de l'époque qui vit naître la danse de Saint-Guy et le tarentisme. Je veux faire remarquer quel terrain bien préparé ces siècles offraient à la propagation des maladies mentales de toute nature.

Ce furent des temps d'exaltation religieuse et d'ignorance profonde, deux causes fécondes d'aberrations mentales, de foi poussée jusqu'au fanatisme, ou défigurée par des superstitions qui n'avaient pas moins d'empire sur les esprits. Des préjugés absurdes étaient acceptés sans hésitation. L'avidité pour le merveilleux, la croyance aux enchantements et à la sorcellerie étaient partout dominantes. Rien qu'en France, au XVe siècle, on comptait cent mille sorciers, et pour eux de tous côtés s'allumaient les flammes des bûchers. Les plus fermes esprits, les intelligences les plus hautes, subissaient l'influence des idées de leur temps. Arnauld de Villeneuve décrit gravement les signes auxquels on reconnaît qu'un homme est ensorcelé. Luther lui-même avait des visions et conversait avec le diable. Les conditions physiques n'étaient pas moins déplorables. L'incertitude du lendemain, les cruelles exactions des seigneurs, les disettes fréquentes, les guerres sans cesse renaissantes accablaient l'homme du peuple. Or, dans une société, comme chez l'homme

isolé, l'état physique finit à la longue par retentir sur le moral. La misère et la déchéance de l'organisme qui en est la conséquence, préparent des victimes aux névroses et aux affections convulsives aussi bien qu'aux maladies épidémiques vulgaires. Il est nécessaire de faire observer, quant aux affections dont il s'agit, qu'elles épargnaient généralement les riches, et qu'elles se développaient presque uniquement dans la classe pauvre particulièrement soumise aux influences énumérées ci-dessus.

Loin de moi la pensée de revendiquer pour le moyen âge le triste privilége de la misère, de l'ignorance, de la superstition et de la crédulité populaires. Ces influences mauvaises sont de tous les temps, et la civilisation, dans sa marche ascendante, n'en a pas purgé nos sociétés modernes. Aussi, les siècles qui ont suivi ont vu naître eux aussi de ces aberrations mentales épidémiques qui reproduisent plus ou moins le type de la choréomanie antique. Mais une différence remarquable les sépare, et c'est ici que l'action des milieux différents s'accuse. Elles perdent avec le temps, avec le progrès des mœurs, cette faculté de dissémination universelle, qui fut un des caractères de la manie dansante en Allemagne et surtout en Italie. Elles se limitent à des groupes peu considérables d'individus soumis aux mêmes influences, nourris des mêmes préjugés, asservis aux mêmes idées superstitieuses. Hors du cercle étroit où elles évoluent, elles perdent toute puissance expansive.

C'est ainsi que les épidémies nerveuses postérieures à celles du moyen âge se sont bornées presque toujours à des couvents, à des congrégations, à des associations religieuses réunies dans un but et dans une pensée com-

mune. Les attaques spasmodique, les hallucinations, l'extase des prophètes des Cévennes, au commencement du XVIIIe siècle, s'observèrent seulement chez les protestants traqués par les troupes royales. Les célèbres convulsionnaires de Saint-Médard se recrutaient parmi les adeptes accourus au tombeau du diacre Pâris. Les scènes extravagantes qu'enfantent les *camps-meetings* des Américains, naissent sous l'influence de prédications fanatiques et meurent sur place avec la cause qui les a produites. A une époque très-récente, l'épidémie d'hystérodémonopathie de Morzines (Savoie), que le Dr Kuhn a relatée dans les Annales médico-psychologiques, n'a pas dépassé l'enceinte de la commune. Si quelquefois certaines de ces épidémies paraissent déroger à cette règle, c'est chez les peuples vivant dans un état d'infériorité intellectuelle ou dans des habitudes d'esprit qui les rapprochent de la condition des populations de l'Europe au moyen âge. C'est ainsi qu'en Abyssinie une espèce de choréomanie, fort analogue au tarentisme, règne à l'état endémique (Hecker), et qu'en Suède, où l'exaltation religieuse est encore très-fréquente parmi le peuple, on vit, il y a une quarantaine d'années, une affection extatique et convulsive, connue sous le nom de Mal des Prédicants, se propager à plusieurs milliers de personnes. (Gazette médicale, 1843, p. 135.)

CONCLUSIONS.

La conclusion que nous voulons tirer de cette étude bien incomplète sur quelques-unes des maladies qui ont affligé nos aïeux, confirme le principe de pathologie générale énoncé en tête de ce travail; c'est que la pathologie varie avec le cours des siècles. Il en est des maladies de l'organisme comme des êtres qui peuplent notre sol; elles sont soumises à des révolutions soudaines ou à des évolutions lentes qui font surgir des espèces jadis inconnues ou disparaître celles qui existent. Les unes se transforment simplement, se dépouillent avec le temps de caractères qu'elles avaient revêtus autrefois; les autres après avoir régné longtemps dans un pays, s'éclipsent des contrées qu'elles ont désolées; d'autres enfin abandonnent sans retour la scène pathologique.

Nous croyons que le feu Saint-Antoine doit être assimilé à l'ergotisme gangréneux et nous en avons donné les raisons. Cependant, la maladie contemporaine, image effacée et lointaine, n'atteint ni le degré d'expansion, ni la léthalité redoutable qui signalaient le fléau antique. La lèpre fut au moyen âge la terreur des peuples d'Occident; elle sévit parmi eux dans des proportions effroyables. Presque tous en sont délivrés aujourd'hui; l'Angleterre, qui en fut infectée, ne la connaît plus; en France, il n'existe que deux ou trois familles de lépreux indigènes, derniers représentants de ces légions de malheureux

contre lesquels nos pères avaient jugé prudent de se défendre par des lois rigoureuses, et le jour est proche où le dernier d'entre eux disparaîtra. De la danse de St-Guy et du tarentisme, ces singulières aberrations qui, à plusieurs reprises, ont gagné des milliers de maniaques, il ne subsiste aujourd'hui que le souvenir. Si ce n'était dépasser les bornes de ce sujet, nous pourrions, avec Hecker, MM. Anglada et Littré, citer d'autres exemples de maladies, jadis meurtrières, aujourd'hui éteintes : la peste d'Athènes au temps de Thucydide, la grande épidémie qui dévasta Rome sous le règne de Gallus et Volusien (252 ans après J.-C.), la suette anglaise du XVe siècle. Nous en pourrions citer d'autres qui ont fait invasion dans le monde à des époques que l'histoire a fixées : les fièvres éruptives au VIe siècle, la peste d'Orient à peu près à la même époque (en Europe du moins), le choléra indien de nos jours.

Il nous est quelquefois donné de découvrir la raison de ces mutations dans la pathologie. Le scorbut, par exemple, est devenu aujourd'hui moins commun qu'à l'époque où Malebranche, raillant l'engouement des médecins pour cette maladie, était obligé de les rappeler aux vrais principes en ces termes : « Le scorbut est nouveau, toutes les maladies nouvelles seront le scorbut. Le scorbut est accompagné d'une douzaine de symptômes, dont il y en a beaucoup de communs à d'autres maladies, cela n'importe. S'il arrive qu'un malade ait quelques-uns de ces symptômes, il sera malade du scorbut, et l'on ne songera pas seulement aux maladies qui ont les mêmes symptômes. » Il s'est fait rare quand des observations exactes ont permis de préciser ses causes et de les com-

battre, et nos vaisseaux peuvent aujourd'hui se lancer sur des mers lointaines sans qu'il sévisse fatalement parmi leur équipage. Une maladie endémique, la colique sèche, dite colique du Poitou, colique des pays chauds, a presque disparu depuis qu'on a su dévoiler l'agent qui lui donnait naissance, le plomb. La fièvre intermittente recule, partout où des travaux de desséchement arrachent au miasme paludéen une partie de son territoire. Un des grands fléaux de l'espèce humaine, le typhus épidémique, quelle que soit d'ailleurs l'opinion qu'on adopte sur sa genèse, frappera des coups moins terribles à mesure que disparaîtront les guerres et les famines qui lui préparent tant de victimes.

Ce sont là des maladies que les progrès de l'hygiène publique parviennent à amoindrir ou même à étouffer. Mais il en est d'autres dont la médecine ne sait pas empêcher le développement ; elles obéissent dans leurs évolutions à des causes jusqu'à présent impénétrables. S'il est établi, comme la critique moderne l'a, croyons nous, démontré, que la variole fut inconnue avant le VIe siècle de notre ère, pouvons-nous dire pourquoi elle a respecté l'antiquité et sévi si universellement chez les modernes? A quelle cause est due l'apparition ou si l'on veut l'extension subite de la syphilis au XVe siècle? Pourquoi la suette anglaise après cinq violentes irruptions a-t-elle disparu tout à coup, au moins sous la forme éminemment grave qu'elle avait revêtue? Pourquoi le choléra asiatique a-t-il attendu jusqu'au XIXe siècle pour faire invasion en Europe? Pourquoi l'intensité de la peste paraît-elle décroître de jour en jour? Depuis 1841, elle n'a pas reparu dans la Turquie d'Europe, où elle était endémique

autrefois (1). Ce sont là des problèmes obscurs, et qui sans doute ne recevront pas de sitôt leur solution.

Cependant l'étude historique des grandes maladies populaires, qui se sont succédé d'âge en âge, contient un enseignement que nous devons recueillir. C'est l'influence salutaire qu'exerce la civilisation sur leurs retours et leur intensité. Les changements qui s'accomplissent dans les mœurs, dans le régime alimentaire, dans le bien-être général, provoquent des changements parallèles dans la santé publique. Dans un ensemble de conditions hygiéniques meilleures, l'homme puise la force de résister plus efficacement aux influences morbifiques, et de déployer des ressources plus grandes contre les maux qui viennent l'assaillir. Aussi Malthus a-t il dit que, sauf les pays insalubres, le retour fréquent des épidémies indique partout la misère du peuple ou, ce qui revient au même, un excès de population relativement aux moyens d'existence.

Ces idées théoriques trouvent une confirmation dans le tableau de la pathologie du moyen âge, dont je n'ai fait qu'esquisser un fragment. Cette époque fut plus maltraitée que la nôtre, et les épidémies insolites y firent plus de ravages. Que sont devenues ces pestes noires, ces gangrènes spontanées alors si communes, tous ces grands fléaux qui fauchaient les populations, et ces délires épidémiques, tristes indices d'un état social défectueux. « Thomas Short a calculé avant 1750 que les années décidément épidémiques étaient aux autres comme 2 à 11 ;

(1) Nouveau Dict. de méd. et de chir. pratiques. Art. Géographie médicale.

il nous apprend que les grandes villes étaient alors rarement exemptes de quelque épidémie contagieuse, telle que la petite vérole, la rougeole, etc. Il n'en est plus ainsi à l'époque actuelle. » (Michel Levy).

En somme, il n'y a pas lieu pour nous de regretter le passé ; nous sommes moins durement frappés que l'ont été nos pères, parce que nous sommes plus avancés en civilisation. Nous avons su arrêter le retour ou atténuer les effets de fléaux qu'ils subissaient, résignés et impuissants. Nous avons fermé nos portes à des épidémies, qui de leurs foyers lointains débordaient à l'improviste sur nos populations épouvantées. Et quant à celles dont nos efforts et nos précautions ne peuvent ni détruire le germe ni prévenir les invasions, nous nous défendrons indirectement contre elles, en accroissant la prospérité matérielle, en élevant le niveau moral de notre société, et en restreignant ainsi le terrain dévolu à leurs ravages. Je ne saurais mieux terminer que par cette conclusion consolante.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION. 5

Chapitre I. — Des évolutions de la pathologie à l'époque des croisades. 9

Chapitre II. — Des gangrènes spontanées, épidémiques (feu sacré, feu St-Antoine, mal des ardents). 25
Historique et symptômes. 26
Identité du feu St-Antoine et du mal des ardents. Principales maladies avec lesquelles on les a confondus. 32
Dicussion sur la nature du feu St-Antoine. 42

Chapitre III. — De la lèpre au moyen âge. 51
Symptômes de la lèpre d'après les auteurs modernes. 54
Historique de la lèpre au moyen âge. 56
Symptômes de la lèpre du moyen âge, sa nature, causes de sa diffusion et de son déclin. 64

Chapitre IV. — De la danse de St-Guy et du Tarentisme. 78
Histoire et symptômes de la danse de St-Guy. 79
Histoire et symptômes du tarentisme. 88
Diagnostic différentiel et nature de la danse de St-Guy et du tarentisme 93

CONCLUSIONS. 105

Paris. A. Parent, imprimeur de la Faculté de Médecine rue M.r-le-Prince, 31.